





JUBILÉ DE LA RÉDEMPTION

Triduum de clôture à Lourdes

25-28 AVRIL 1935

ABSENS CORPORE, PRAESENS SPIRITU

ACTES PONTIFICAUX

Actes de Léon XIII. — 7 volumes.

Actes de Pie X. — 8 volumes.

Actes de Benoît XV. — 3 volumes.

Actes de S. S. Pie XI. — Tome I : 1922-1923. — Tome II : 1924. — Tome III : 1925-1926. — Tome IV : 1927-1928. — Tome V : 1929 (1er semestre). — Tome VI : 1929 (2e semestre)-1930.

Chacun des volumes précédents donnant les textes latins et la traduction française, in-8° de 300 pages environ : 4 francs; port, **1 fr. 05.**

L'Action populaire chrétienne. Contient de Léon XIII les Encycliques *Quod Apostolici*, *Rerum Novarum* et *Graves de Communi*, et de Pie X le *Motu proprio « Fin dalla »*. — **1** franc; port, **0** fr. **45.**

De Pie X.

Profession de foi selon la formule prescrite par Pie IV et formule du nouveau serment prescrit par Pie X. — **0** fr. **50**; port, **0** fr. **15.**

Confessions des Moniales et des Sœurs (Décret de la S. Cong. des Religieux, 3 février 1913). — **0** fr. **50**; port, **0** fr. **15.**

Exhortation « Haerent animo » au clergé catholique, à l'occasion de son jubilé sacerdotal (4 août 1908). — **1** franc; port, **0** fr. **15.**

De Benoît XV.

Encyclique « Spiritus Paraclitus », à l'occasion du XVe centenaire de la mort de saint Jérôme et *Motu proprio « Bonum sane »* sur le cinquantenaire de la proclamation du patronage de saint Joseph. — **0** fr. **50**; port, **0** fr. **15.**

Encyclique « Sacra propediem », à l'occasion du VIIe centenaire de la fondation du Tiers-Ordre franciscain. — **0** fr. **25**; port, **0** fr. **15.**

De Pie XI.

L'Education chrétienne de la jeunesse. (Encyclique du 31 décembre 1929.) — **1** franc; port, **0** fr. **15.**

Encyclique « Casti connubii » *(31 décembre 1930)*, sur le mariage chrétien. — **1** franc; port, **0** fr. **25.**

Encyclique « Quadragesimo anno » *(15 mai 1931)*, sur la restauration de l'ordre social en pleine conformité avec les préceptes de l'Evangile. (Publiée à l'occasion du quarantenaire de l'Encyclique *Rerum Novarum*). — **1** franc; port, **0** fr. **25.**

Pour chacune de ces trois Encycliques, prix par quantités : 25 exempl., **20** francs; 50 exempl., **40** francs; le cent, **75** francs; les 500, **335** francs; le mille, **670** francs. Port en sus.

Lettre « Quae nobis » (13 novembre 1928), sur les principes et fondements généraux de l'Action catholique. — **2** francs; port, **0** fr. **25.**

Paroles pontificales sur les accords de Latran. — **2** francs; port, **0** fr. **25.**

VIE DE PIE XI

Pie XI, Achille Ratti (1857-1922), par A. Novelli. Traduit par l'abbé Jacquin. Préface de S. Em. le cardinal Dubois. — Grand in-8°, 128 pages à 2 colonnes, 67 gravures, couverture illustrée. Prix : **5** francs; port, **0** fr. **65.** Relié, **9** francs; port, **1** fr. **05.**

OUVRAGES SUR LOURDES

Lourdes, ville sainte, par le chanoine Belleney. Avec la collaboration d'écrivains de grand talent. *Nouvelle édition.* — Bel album 30 × 23, 104 pages, 167 gravures. Prix : **15** francs; port, **1** fr. **25.**

Notre-Dame de Lourdes et les enfants. Apparitions, guérisons, par A. Rebsomen. — Grand in-8°, 94 pages, 24 gravures dont 10 hors texte, couverture imagée. Prix : **6** francs; port, **0** fr. **85.**

Lourdes. Les apparitions de 1858 : historique, impressions, documents, par L. Guérin. — Grand in-8°, 128 pages, 84 gravures, cartes, couverture illustrée. Prix : **5** francs; port, **0** fr. **65.** Relié, **9** francs; port, **1** fr. **05.**

La Grotte de Lourdes, sa fontaine, ses guérisons, par le Dr Dozous, un témoin des apparitions. — Un volume in-12, 216 pages. Prix : **4** francs; port, **0** fr. **65.**

Lourdes : les guérisons, par le Dr Boissarie. Quatre séries. — Chacune en un beau volume grand in-8° d'environ 120 pages et 70 gravures, à couverture illustrée. Prix : **5** francs; port, **0** fr. **65.** Relié, **9** francs; port, **1** fr. **05.** Les quatre séries réunies en un volume : **20** francs; port, **2** fr. **25.**

OUVRAGES RÉCENTS

Le chanoine Mangou et la première communauté sacerdotale de Larchant, par Pierre-Marie Bretonnet. Introduction de S. Exc. Mgr Lamy, évêque de Meaux. Préface de Mgr Baudrillart, de l'Académie Française. — Un volume in-8°, format 22 × 14, 224 pages, 2 portraits et une carte. Prix : **10** francs; port, **1** fr **25.**

Les modèles d'Action catholique. **Vie de la Bienheureuse Barthélemie Capitanio,** par Don César Carminati. Traduit de l'italien par une religieuse Auxiliatrice des âmes du Purgatoire. — Un volume in-16, format 18 × 10, 168 pages, couverture ornée d'un portrait en couleurs. Prix : **3** francs; port, **0** fr. **45.**

Ce qui se passe en Allemagne. — Un volume in-16, format 18 × 10, 216 pages, 8 portraits, couverture illustrée en couleurs. Prix : **5** francs; port, **0** fr. **65.**

Les Églises orientales et les rites orientaux, par le P. Raymond Janin, A. A. *Troisième édition revue et corrigée.* — Un volume in-8°, format 20 × 13, 672 pages, 58 gravures, 8 cartes. Prix : **15** francs; port, **1** fr. **25.**

7e ANNÉE — T. 33 NUMÉRO SPÉCIAL : 1 fr. 50. N° 746 — 20 AVRIL 1935

LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE



Adveniat Regnum Tuum

PARAIT LE SAMEDI *(46 fascicules par an; tables semestrielles)*

PRIX DU NUMÉRO : 1 FRANC

ABONNEMENTS : six mois, 16 fr. ; un an, 30 fr. Etranger, variables selon les pays.

BUREAUX : 5, RUE BAYARD, PARIS-VIIe

(Chèques postaux : *Maison de la Bonne Presse, Paris,* Cte N° 1668.)

Les Questions Actuelles — Chronique de la Presse — L'Action Catholique — Rev. d'Organisation et de Défense Religieuse

Le Triduum final du Jubilé de la Rédemption

Dans le monde aux abois, où ne s'entendent que bruits de forges, cliquetis des armes, appels au carnage et aux dévastations, un éclair a lui, que prolonge un long rayon d'espérance.

Les peuples ont regardé, émus, surpris, n'en croyant pas leurs yeux, contenant les battements de leur cœur. Etait-ce une réalité? ou bien un songe de la nuit qui s'évanouirait à la première aurore, comme tant d'autres?

Mais non! D'un bout du monde à l'autre, un frisson passait. Le seul espoir qui fût possible s'affirmait. Les échos se le répétaient et sur la face de l'univers convulsé les traits se détendaient. Une voix, céleste plus qu'humaine, venait de dire que la terre rachetée du sang d'un Dieu allait faire au ciel une violence unique et jeter dans la balance des justices et des miséricordes tout le poids du Sacrifice Rédempteur.

Le Pape, qui porte dans son âme paternelle le poids de toutes les douleurs du monde agonisant, avait notifié à l'univers que le Jubilé de la Rédemption se clôturerait à Lourdes par trois jours et trois nuits de messes ininterrompues, au lieu même où, voilà soixante-dix-sept ans, l'Immaculée avait donné la consigne de la prière, de la pénitence et de l'amour fidèle.

La lettre « Quod tam alacri » *à Mgr Gerlier notifiait la grande supplication; l'allocution consistoriale* « Pergratus Nobis » *insistait sur l'espoir du Saint-Père « qu'aux fruits abondants de salut recueillis durant l'Année sainte s'en ajouteront d'autres plus abondants encore et que, par l'intercession de la Vierge immaculée, brillera enfin un jour, pour le genre humain si éprouvé, l'arc-en-ciel de la paix ».*

De tous les points de l'univers, les évêques répondirent à la voix du Souverain Pontife et disposèrent toutes choses pour que leurs diocèses respectifs unissent leurs prières, adorations, sacrifices, à la grande, intense et continue supplication qui se fera à Lourdes.

Tous, sous des formes diverses, soulignent cette conjonction merveilleuse du Christ Rédempteur et de l'Immaculée, pour réaliser miraculeusement la paix du monde, au lieu même où Marie a, dans nos temps, apporté le message le plus solennel et le plus exquis d'espérance et de salut.

Jamais peut-être encore le monde entier n'aura porté au ciel, d'un geste aussi suppliant, audacieux et décisif, une supplication dont dépend le salut matériel et moral de l'humanité aux abois.

Si extraordinaire et insolite qu'il fût, du reste, le geste pontifical a enflammé les désirs de plusieurs jusqu'à imiter, si possible, ce qui se faisait à Lourdes.

Le cardinal Schuster, de Milan, a obtenu de Rome que 72 sanctuaires marials de son magnifique diocèse offrissent, à tour de rôle, une messe aux mêmes intentions qu'à Lourdes.

A Santiago, où les Augustins de l'Assomption ont élevé une grotte qui est devenue le Lourdes national du Chili, les évêques, d'une voix unanime, ont demandé et obtenu le privilège dont jouit la grotte de Massabielle.

C'est dire que partout, d'un pôle du monde à l'autre, solennelle ou enveloppée d'humilité, la prière montera vers le ciel, sous les ailes de la miséricorde toute-puissante de Marie et toute chargée du poids divin du sang rédempteur. Moment unique, où toute la terre tendue vers les hauteurs inclinera la Majesté divine vers la misère des nations et des individus. Levez vos fronts, pauvres humains, votre rédemption approche.

La Bonne Presse a cru bon de réunir en un mémorial les augustes paroles du Saint-Père, et, lui faisant écho, les appels des évêques de l'univers. L'Eglise enseignante jette sur le monde les élans d'espoir et les soupirs ardents d'une foi qui ne sera pas confondue.

Le faisceau de ces documents forme comme le « Livre d'or » d'une manifestation unique dans l'histoire de l'Eglise. Angoissée, ardente, pleine d'audace, notre foi d'aujourd'hui n'a pas démérité. L'heure est toute prochaine où nous verrons poindre la lueur du salut.

ADVENIAT REGNUM TUUM!

CLOTURE DU JUBILÉ DE LA RÉDEMPTION A LOURDES (25-28. 4. 35)

La présente livraison contient en supplément les **TABLES ANALYTIQUE, ONOMASTIQUE ET CHRONOLOGIQUE DU TOME XXXI** *(juillet-décembre 1934).*

CLOTURE DU JUBILÉ DE LA RÉDEMPTION

(25-28. 4. 35)

I — *Actes de Sa Sainteté Pie XI*

1° LETTRE « QUOD TAM ALACRI » A S. EXC. Mgr GERLIER, ÉVÊQUE DE LOURDES (10. 1. 35)

VÉNÉRABLE FRÈRE, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

En vérité, Nous ne pouvons Nous empêcher de louer sans réserve le dessein qu'avec tant d'empressement et de générosité vous avez embrassé, à la suggestion de Nos chers fils François, cardinal Bourne — dont Nous pleurons la perte récente, — et Jean, cardinal Verdier, archevêque de Paris, de célébrer à Lourdes, au mois d'avril prochain, à la Grotte miraculeuse de la Vierge immaculée, un Triduum de prières publiques, de telle sorte que, durant les trois jours et les trois nuits qui achèveront le Jubilé de la Rédemption humaine étendu à tout l'univers catholique, des sacrifices eucharistiques soient offerts dans cet endroit continuellement et sans interruption.

Grâces découlant de l'œuvre de la Rédemption.

De fait, ces solennités centenaires pourraient-elles se voir plus convenablement et plus dignement clôturer que par un tel couronnement? Si tant et de tels bienfaits découlent de l'œuvre très sainte de notre Rédemption, cependant la divine Eucharistie, qui est comme le centre merveilleux de la vie chrétienne et qui en est aussi la raison suprême, et par elle le sacrifice du Calvaire perpétué d'une manière non sanglante, forment de tels trésors que non seulement l'imagination humaine n'en peut concevoir de plus grand, mais qu'ils paraissent même remplir l'infinie puissance de Dieu et épuiser son infinie miséricorde.

Sanctification personnelle.

C'est donc vers l'auguste Sacrement de l'autel qu'en ce 19e centenaire de la réception d'une telle grâce tous les chrétiens doivent tourner leurs pensées et diriger leur piété : qu'ils lavent leurs souillures aux flots de grâce qui en dérivent; qu'ils expient leurs fautes; qu'ils confient et abandonnent les épreuves et les difficultés dont ils sont opprimés à Celui qui, seul, peut les apaiser, les redresser et les élever jusqu'aux cieux! S'ils le peuvent — et Nous espérons bien que beaucoup le pourront, — de toutes les parties du monde et de tous les peuples, qu'ils se rendent à Lourdes, et que là, sans distinction de nationalités, unis d'un lien fraternel par la foi et la charité, ils élèvent d'ardentes prières et supplications « au Père des miséricordes et au Dieu de toute consolation », par la toute-puissante intercession de la Très Sainte Vierge, Mère de Dieu, exempte dès l'origine de la tache héréditaire.

Ce n'est d'ailleurs pas sans un dessein de la divine Providence, croyons-Nous, qu'avec cette période sacrée où se célèbre le Jubilé de la Rédemption humaine vienne coïncider le 75e anniversaire des manifestations surnaturelles de la divine Mère du Rédempteur à la Grotte de Massabielle

Paix et salut du genre humain.

Or, aujourd'hui plus que jamais, il faut que les prières sollicitent l'aide divine dont tous les peuples, toutes les nations, la communauté tout entière des hommes et des Etats, ont un besoin si pressant. Les maux qui nous affligent présentement sont d'un tel poids, d'une telle gravité, que c'est à peine s'ils paraissent laisser quelque soulagement, et ceux que Nous redoutons pour l'avenir mettent tous les esprits dans l'inquiétude et l'anxiété. Mais il faut déplorer surtout de voir restaurer en beaucoup d'endroits les mœurs païennes et prôner une doctrine à l'opposé de celle, toute céleste, apportée par Jésus-Christ. Mais là où l'opiniâtre orgueil de l'esprit humain a péché, le châtiment ne doit-il pas surtout intervenir? En rejetant Dieu et sa loi, en négligeant ses secours, aucun remède, Nous le voyons bien dans la grande affliction de Notre cœur paternel, ne s'avère adéquat à l'immensité de ces maux.

De fait, si les hommes veulent rétablir la paix et la prospérité avec leur seule prudence et leurs seuls efforts humains, ce qu'ils poursuivent leur échappe et ce qu'ils embrassent s'évanouit.

Aussi est-ce à Dieu, de qui seul il peut provenir, que tous, tant que nous sommes, qui nous glorifions du nom chrétien et nous nourrissons de la foi divine, nous demanderons instamment le salut pour le genre humain en proie à de telles misères. Et les prochaines supplications du Triduum de Lourdes, avec cette exceptionnelle célébration de messes, feront leurs les intentions de prières que Nous avons nommément proposées dans l'institution du grand Jubilé extraordinaire étendu au monde catholique tout entier. (Cf. Const. Apost. *Quod nuper*, 6 janvier 1933, et *Quod superiori anno*, 2 avril 1934.)

La vraie paix chrétienne.

Mais Nous demanderons surtout que, les insinuantes rancunes étant étouffées, les causes de discorde étant heureusement composées, et l'ordre retrouvant partout sa tranquillité, la vraie paix chrétienne soit rendue aux cœurs, aux peuples et aux nations : cette paix, disons-Nous, que le Christ, en naissant, nous a apportée avec le concert des anges; que, ressuscité des morts il a donnée à ses disciples, et qu'il nous a laissée à tous, comme un gage sûr, au moment où il allait remonter vers son Père. Et que l'immaculée Vierge Marie, qui, par la grâce de Dieu, a fait et fait encore tant de miracles à la Grotte de Massabielle, veuille bien, dans sa toute bonté, écouter nos voix suppliantes!

Qu'elle obtienne enfin de son Fils apaisé des temps meilleurs pour la société humaine endolorie, en sorte que la lumière de la vérité et de la vertu arrive jusqu'aux esprits aveuglés — de ceux surtout qui, publiquement et impudemment, organisent la révolte contre Dieu; — en sorte que les dévoyés et les fourvoyés retrouvent le droit chemin; en sorte que l'Eglise se voie accorder partout la liberté qui lui est due, et que sur tous les peuples se lèvent la concorde et la vraie prospérité!

Cet heureux résultat, Nous l'augurons avec une confiance encore accrue en considérant quelles ferventes intentions animent ceux qui étudient la réalisation de ce projet, et qui, en unissant leurs forces et leurs cœurs, le conduiront à bonne fin. Sans compter, en effet, que les efforts d'organisation promettent le concours d'un très grand nombre de fidèles de tous pays, venant à Lourdes pour la célébration de ces fonctions sacrées, c'est aussi une excellente et très louable idée d'exhorter tous les chrétiens à s'associer, dans leurs propres diocèses, sous l'égide des évêques, au triduum solennel de Lourdes par la célébration de messes à cette intention et la récitation de prières spéciales en tous lieux.

Union de prières à Dieu et à sa Mère.

C'est pourquoi, pendant ces trois jours, l'univers catholique, du Levant au Couchant, d'une seule voix et d'un seul cœur, élèvera d'ardentes supplications à Dieu et à sa Très Sainte Mère pour demander grâce, paix et salut.

Oui, magnifique vision dont on peut tirer les plus heureux présages!

Magnifique vision digne du ciel, Vénérable Frère, où, d'ores et déjà, l'âme remplie de con-

solations supérieures, Nous prenons par les yeux de l'esprit une complaisance anticipée, et qui Nous remet en mémoire la parole du prophète Malachie, perçant, sous l'inspiration divine, le voile des temps futurs : « De l'Orient à l'Occident mon nom est grand parmi les nations, et en tout lieu une oblation pure est sanctifiée et offerte à la gloire de mon nom. » (I, II.) Si déjà cet oracle se réalise quotidiennement sur toute la terre, par l'alternance du jour et de la nuit, néanmoins Nous avons confiance que, pendant cette période de jours bénis, il se vérifiera encore plus brûlant de charité.

Que ce pauvre monde, travaillé par les soucis terrestres et ballotté par tant de dissentiments, voie donc toute la grande famille chrétienne réunie en un seul esprit, une seule foi et une prière unanime, implorer le pardon pour les pécheurs, la paix pour les âmes troublées, le soulagement pour les malheureux, le pain pour les affamés, et enfin, pour tous les égarés, la lumière de la vérité et le port du salut!

Rempli de ce consolant espoir, Nous prions Dieu d'accorder à vos travaux des fruits abondants, et spécialement de faire que la piété des fidèles envers l'auguste Sacrement de l'autel se fortifie et croisse de plus en plus heureusement à la faveur de ces prochaines solennités.

En témoignage de Notre paternelle bienveillance et comme gage des faveurs célestes, c'est de tout cœur que Nous vous donnons dans le Seigneur, vénérable Frère, la Bénédiction apostolique, ainsi qu'à tous vos dévoués collaborateurs dans l'exécution de cette entreprise, surtout à Notre bien-aimé Fils Jean, cardinal Verdier, archevêque de Paris, et à tous ceux enfin qui participeront avec piété à ces solennelles supplications.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 10 janvier 1935, en la treizième année de Notre pontificat.

PIE XI, PAPE

2° ALLOCUTION CONSISTORIALE « PERGRATUS NOBIS »

(1. 4. 35)

Le Triduum de Lourdes.

[...] Au milieu d'une telle tristesse des temps — qui fait naître une crainte encore plus grande, — afin que le Dieu très bon éclaire de sa lumière céleste ceux-là particulièrement qui ont en main la direction et la fortune de leurs peuples, Nous avons décrété, au mois de janvier dernier, ainsi que vous le savez, Vénérables Frères, qu'aurait lieu à Lourdes un triduum de supplications publiques, et demandé que tous les fidèles du monde, même ceux qui vivent dans les pays les plus lointains, unissent leurs prières à ces supplications.

Quant à Nous, dans un sentiment de piété personnelle envers la Vierge immaculée et en remerciement à Dieu des trésors de grâces célestes distribués si libéralement au cours de l'Année sainte, Nous voulons y être en quelque sorte présent, par Notre légat.

Nous avons estimé qu'on ne pouvait mieux clôturer l'Année sainte de la divine Rédemption qu'en faisant célébrer devant la Grotte miraculeuse de Massabielle, dans une atmosphère d'ardente piété, le Saint Sacrifice eucharistique, pendant trois jours et trois nuits consécutifs.

Ces rites sacrés sont, en effet, le renouvellement, d'une manière non sanglante, de l'immolation que notre Rédempteur, attaché à la croix, offrit pour nous à son Père éternel.

Et ceci aura lieu à l'autel même de la Vierge, Mère de Dieu, à laquelle le Fils unique de Dieu confia la famille humaine, comme à une mère, tandis que, brisée de douleur, elle se tenait au pied de la croix.

En ces heureux jours se renouvellera sous les yeux des foules pieuses le spectacle du Calvaire, et la Grotte de Lourdes apparaîtra à ces multitudes comme un nouveau Golgotha arrosé du sang divin,

De là, Notre espoir qu'aux fruits abondants de salut recueillis durant l'Année sainte s'en ajouteront d'autres plus abondants encore et que, par l'intercession de la Vierge immaculée, brillera enfin un jour pour le genre humain si éprouvé l'arc-en-ciel de la paix.

II — Reconnaissance de la France à S. S. Pie XI

1° Communiqué de S. Exc. Mgr Gerlier à ses diocésains (23. 1. 35) (1)

Nos fidèles connaissent déjà, par la publication qu'en a faite immédiatement la presse, et d'abord le *Bulletin religieux*, la magnifique lettre autographe que le Saint-Père daignait Nous adresser il y a quelques jours à peine, suivant la promesse qu'il Nous avait faite, avec tant de bonté, dans la longue audience qu'il Nous accordait le 29 décembre. Nous voulons néanmoins leur en donner l'annonce officielle et surtout leur communiquer sans retard, sachant combien ils s'y associeront, les sentiments de gratitude filiale et émue avec lesquels Nous recevons ce nouveau témoignage de la bienveillance particulière du Souverain Pontife pour la terre privilégiée de Massabielle.

Nous n'entendons pas exposer aujourd'hui, en tous ses détails, à Nos chers diocésains, la portée de l'approbation solennelle donnée par le Pape à Notre grand projet, ni les inviter à méditer sur les conséquences pratiques qu'ils devront tirer des solennités qui se préparent et qui en constitueront le fruit durable pour leur vie chrétienne. Ce sera l'objet de la lettre pastorale que Nous Nous proposons de leur adresser bientôt, à l'occasion du prochain Carême. Mais il Nous tarde de laisser jaillir, du moins, devant ce document mémorable, le cri de la reconnaissance et de la joie, qu'en leur nom comme au Nôtre, et au nom de tous les pèlerins de Lourdes, Nous venons d'exprimer au Chef de l'Eglise.

Ce sera un événement singulièrement impressionnant et auquel Nous ne connaissons aucun précédent dans les annales de l'Eglise, que cette célébration ininterrompue du Saint Sacrifice de la messe, trois jours et trois nuits, au même lieu, c'est-à-dire à la Grotte de Lourdes, pendant les journées qui marqueront, à la fin d'avril, la clôture du Jubilé de la Rédemption, étendu à l'univers catholique. Or, à cette pensée, grandiose et hardie tout à la fois, dont l'initiative première vint du très regretté cardinal Bourne, et qui fut aussitôt appuyée par S. Em. le cardinal Verdier, le Pape ne donne pas seulement son assentiment ; il daigne la louer et l'encourager sans réserve, en des termes inoubliables.

Il se plaît, tout d'abord, à mettre en relief que ce Triduum de sacrifices eucharistiques apporte à la célébration du XIXe centenaire du sacrifice de la croix le couronnement le plus digne et le plus conforme à la pensée inspiratrice du Jubilé qui s'achève. Mais il daigne souligner aussi, en s'en réjouissant, combien il apparaît opportun que cette célébration unique s'accomplisse sous le regard et avec l'intercession toute-puissante de la Vierge immaculée, affirmant de nouveau, à cette occasion, comme il voulut bien le faire naguère, le caractère providentiel de la coïncidence qui s'est produite entre l'époque où fut promulgué le XIXe centenaire de la Rédemption et celle du soixante-quinzième anniversaire des apparitions de Lourdes. Avec quelle fierté ne sommes-Nous pas en droit de retenir, après tant d'autres, cette preuve sensible de la place que tient dans le cœur de Pie XI notre sanctuaire béni, gloire de la France, dont il fut deux fois pèlerin avant de monter sur le trône de Pierre !

Nous sommes, et le Pape le rappelle encore avec insistance, à une heure où la communauté tout entière des hommes et des Etats a un besoin particulièrement pressant de recourir à Dieu, et c'est aux intentions mêmes qui furent assignées par le Père commun aux prières du Jubilé que seront faites les supplications du Triduum de Lourdes : c'est pour que « la vraie paix chrétienne, écrit le Saint-Père, soit rendue aux cœurs, aux peuples et aux nations..., pour que ce pauvre monde, ballotté par tant de dissentiments, voie toute la grande famille chrétienne, réunie en un seul esprit, une seule foi et une prière unanime, implorer le pardon pour les pécheurs, la paix pour les âmes troublées, le soulagement pour les malheureux, le pain pour les affamés, et enfin, pour tous les égarés, la lumière de la vérité et le port du salut ».

« Vision magnifique, et vraiment digne du ciel ! » C'est encore le Pape qui écrit ces mots, en évoquant l'union fraternelle de tous les peuples, groupés autour de la Vierge pour cette solennelle imploration.

Lorsque Nous songeons au spectacle incomparable qui se déroulera dans trois mois au bord du Gave, — lorsque Nous Nous représentons la célébration sans interruption de ces 140 messes qui, du jeudi 25 avril, à 16 heures, au dimanche 28 avril, à 16 heures, seront offertes sur l'autel de la Grotte par des évêques et des prêtres représentant toutes les nations de la terre — série lumineuse dans laquelle, chaque jour, à trois heures de l'après-midi, une messe célébrée pontificalement marquera de façon spéciale l'heure de la mort du Sauveur Jésus sur la croix, — lorsque Nous pensons aussi à ces Triduums de prières qu'avec l'assentiment du Pape Nous demandons aux évêques du monde entier et aux chefs des grands Ordres religieux de bien vouloir organiser en union avec le Triduum de Lourdes, Nous sentons que, par la bienveillance du Chef de l'Eglise, Lourdes va, durant un instant solennel, devenir, plus encore peut-être qu'on ne l'a jamais vu, le centre de la prière du monde. Quelle émotion, quel réconfort, et quelle lumière dans les heures difficiles que nous vivons !

Que Jésus, le divin Rédempteur, soit béni, et sa Mère immaculée, et aussi son Vicaire !

Et puissions-nous préparer, non seulement par l'effort d'organisation auquel tant de dévouements se consacrent, mais aussi, et d'abord, par l'union de toutes nos prières, le fécond rayonnement spirituel de ces merveilleuses journées !

Tarbes, le 23 janvier 1935.

† Pierre-Marie Gerlier,
év. de Tarbes et Lourdes.

(1) Cf. *Bulletin religieux de Tarbes et Lourdes* (25. 1. 35), sous le titre « Reconnaissance au Pape. Communiqué de Mgr l'évêque, à lire en chaire dans toutes les églises et chapelles le dimanche 27 janvier 1935 ».

2° Adresse des cardinaux et archevêques de France à S. S. Pie XI (19. 3. 35) (1)

Très Saint Père,

Les cardinaux et archevêques de France, réunis à Paris pour leur assemblée annuelle, viennent, dans un profond sentiment de filiale vénération, déposer aux pieds de Votre Sainteté l'assurance de leur

(1) Cf. *Croix* (3. 4. 35).

religieuse soumission. Ils ont la volonté unanime de travailler à réaliser pour leur part, dans le champ qui leur est confié, les efforts et les œuvres que vous estimez actuellement nécessaires au plein épanouissement de la Rédemption.

Plus que jamais, l'Eglise de France est heureuse de s'abandonner d'un cœur confiant à votre conduite suprême. N'a-t-elle pas reçu encore, en ces derniers temps, les preuves les plus touchantes de votre sollicitude et de votre affection paternelle ? Vous l'avez glorifiée en plaçant sur les autels quelques-uns de ses fils : deux bienheureux, Pierre-René Rogue et Jeanne-Elisabeth Bichier des Ages, et deux saintes, Jeanne Thouret et Louise de Marillac.

Vous ne demeurez étranger à rien de ce qui l'intéresse. Vous avez envoyé un légat au Congrès marial national qui devait se tenir auprès d'un de ses plus pieux sanctuaires, à Notre-Dame de Liesse, et qui dut à la présence de votre représentant une grande part de sa splendeur.

Fait inouï, c'est chez elle, à Lourdes, que vous avez décidé que s'achèverait le Jubilé de la Rédemption. Comment nos cœurs ne resteraient-ils pas profondément émus de ce choix, qui confirme en quelque sorte celui de la Vierge immaculée se montrant au pied de nos montagnes ? Par l'effusion extraordinaire du sang du Christ que seront les messes célébrées sans interruption pendant trois jours, vous voulez faire de notre sol comme une terre sainte par excellence et comme un nouveau calvaire d'où doit couler sur le reste du monde la rosée du pardon. De telles prédilections, Très Saint Père, nous créent une dette de reconnaissance que nous nous déclarons impuissants à payer comme il faudrait.

Au moins voulons-nous vous dire avec quelle joie, mêlée d'espérance, nous avons vu notre ministre des Affaires étrangères aller saluer Votre Sainteté au Vatican et renouer, par cette démarche solennelle, une tradition dont la rupture demeurait une douleur cuisante pour nos cœurs de catholiques et de Français. Ce qui doit sortir de ces entretiens, nous l'ignorons, mais nous sommes sûrs que votre amour paternel ne négligera rien pour les rendre utiles à notre nation, qui s'est longtemps glorifiée d'être la fille aînée de l'Eglise.

C'est précisément, Très Saint Père, pour hâter ce retour aux traditions séculaires de notre histoire, ranimer dans notre peuple tout entier le sens vivant de la foi, lui faire mériter de nouveau le nom privilégié que la chrétienté se plaisait à lui donner, que nous venons délibérer aujourd'hui. Vous disiez dans une de vos allocutions si riches toujours de fécondes pensées, si pleines de vues lumineuses sur les problèmes qui tourmentent le monde actuel : « Les plus grands biens, fondements de tous les biens privés et publics que nous devons sauvegarder, *viribus unitis*, sont la sainteté de la famille, la bonne santé de l'école, la liberté de l'Eglise. » Il s'agira de ces biens entre nous, pendant ces jours.

Nous constatons avec effroi que la famille est menacée dans notre pays, qu'elle risque de sombrer sous les coups d'une législation qui oublie les intérêts de la patrie pour n'obéir qu'aux exigences des passions ; nous chercherons le moyen de la protéger et de lui rendre sa dignité sainte.

L'école est détournée de sa mission et livrée aux doctrines qui excluent de l'enseignement Dieu et la religion. Nous travaillerons à renforcer l'école chrétienne, à lui garder les libertés qu'elle possède et à lui conquérir celles dont elle manque encore, à étendre son action, à la faire entrer de plus en plus dans le cadre des associations où les autres citoyens cherchent la garantie de leurs droits, à la mettre toujours plus à même, par une pédagogie plus avertie, d'informer de bonne heure l'esprit des enfants et de faire ainsi une œuvre durable.

Nous voudrions aussi assurer de toutes nos forces la liberté de l'Eglise. Elle se heurte chez nous à des préjugés et des préventions qui, par le fait des circonstances historiques, ont faussé l'intelligence de sa doctrine sur les conflits économiques ou la conception des vrais rapports qu'elle doit avoir avec la politique. Nous essayerons d'y remédier. Elle a besoin d'adapter son action aux formes nouvelles qu'a prises l'aide sociale à laquelle elle n'a jamais été étrangère : nous nous appliquerons à ranimer autour de nos institutions religieuses la sainte audace de la charité. Et, cependant, nous aurons soin que notre clergé, dans l'agitation confuse de la vie moderne, soit aussi vertueux et instruit que possible ; sache, comme c'est votre vœu, promouvoir une Action catholique toute pénétrée d'un ardent esprit d'apostolat.

Nous avons la douce confiance, Très Saint Père, que, par ces études et ces délibérations, nous contribuerons, à notre place et dans la mesure de nos moyens, à avancer le règne du Christ qui fait l'unique objet de votre pontificat. Le sentiment de l'union qui existe entre vos désirs et les nôtres soutiendra nos efforts, pour lesquels nous implorons humblement votre bénédiction.

Paris, 19 mars 1935.

[*Suivent les signatures.*]

III

Invitation de l'évêque de Lourdes à l'épiscopat du monde catholique

Lettre de S. Exc. Mgr Gerlier aux cardinaux, archevêques et évêques du monde catholique et aux supérieurs généraux d'Ordres (25. 1. 35) (1)

Lourdes, le 25 janvier 1935.

VÉNÉRÉ SEIGNEUR,

C'est avec une joie profonde que j'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence copie de la lettre autographe que le Souverain Pontife a daigné m'envoyer tout récemment, et par laquelle il encourage, avec une particulière bienveillance, le projet d'un Triduum de messes qui seront célébrées, sans interruption, jour et nuit, à la Grotte de Lourdes, durant les derniers jours de l'Année sainte de la Rédemption, étendue à l'univers catholique.

Cette magnifique solennité, dont la pensée fut suggérée, il y a quelques mois, par le vénéré et si regretté cardinal Bourne, archevêque de Westminster, et appuyée par l'Eminentissime cardinal

(1) Cf. *Bulletin religieux de Tarbes et Lourdes* (25. 1. 35), sous le titre « Lettre de S. Exc. Mgr Gerlier, évêque de Tarbes et Lourdes, aux cardinaux, archevêques et évêques du monde catholique et aux supérieurs généraux d'Ordres avant le Triduum eucharistique de Lourdes ».

Verdier, archevêque de Paris, ne va-t-elle pas, comme le souligne la lettre pontificale, apporter au grand Jubilé qui s'achève le plus harmonieux des couronnements ? Quelle leçon féconde pour les âmes que cette exaltation vraiment unique du Sacrifice eucharistique, par lequel se perpétue au milieu de nous le sacrifice du calvaire, exaltation rendue plus émouvante encore par le fait qu'elle s'accomplira sous l'égide de la Vierge immaculée, associée si étroitement à l'œuvre rédemptrice que le Saint-Père daigne considérer comme providentielle la coïncidence qui s'est rencontrée entre le 75e anniversaire des apparitions de Massabielle et ce XIXe centenaire de la Rédemption.

Aussi le Pape appelle-t-il le monde catholique tout entier à s'associer à ce Triduum exceptionnel, qui unirait ainsi tous les fidèles en une prière unanime pour la paix internationale et les grandes intentions de l'Année sainte ; et c'est en m'autorisant de ce désir, déjà recueilli de la bouche auguste du Saint-Père dans l'audience qu'il daignait m'accorder, le 29 décembre dernier, que je prends la liberté, en transmettant à Votre Excellence copie de la lettre pontificale, de solliciter humblement son bienveillant appui pour donner à cet événement le rayonnement universel souhaité par le Chef de l'Eglise.

A cette fin, j'ose vous soumettre plusieurs requêtes :

a) Je vous serais, tout d'abord, très reconnaissant de vouloir bien faire paraître, dans les publications religieuses de votre diocèse, la lettre ci-incluse du Saint-Père et l'annonce du Triduum des 25-28 avril, dont le programme figure ci-après.

b) Je me permets de vous prier également de bien vouloir encourager ceux de vos fidèles qui auraient la possibilité de venir représenter le diocèse à Lourdes à cette occasion. Nous désirons ardemment que, suivant l'appel émouvant du Pape, des chrétiens de toutes les parties du monde et de tous les peuples se réunissent fraternellement à Lourdes, en ces jours de grâce, de même que Nous voulons assurer à des prêtres représentant toutes les nations la possibilité de célébrer les messes de ce Triduum unique, autant que le permettra toutefois le nombre limité desdites messes (140).

c) Pour la masse des fidèles qui ne pourront évidemment songer à venir à Lourdes, le Souverain Pontife exprime le vœu qu'ils puissent, dans la mesure et sous la forme que les évêques jugeront opportunes, s'associer au Triduum de Massabielle. Nous aurons une vive gratitude à Votre Excellence, si elle croit pouvoir prescrire dans son diocèse un Triduum de prières comportant messes de communion, communions d'enfants, heures saintes, adorations nocturnes..., suivant qu'elle l'estimera utile et si elle avait la bonté de me faire connaître ce qu'elle aura ordonné à cet égard.

d) Au cas, enfin, où Votre Excellence envisagerait la possibilité d'assister personnellement à ce Triduum de Lourdes, ce qui Nous comblerait de joie et de fierté, j'ose lui demander d'être assez bonne pour m'en informer dès qu'elle le pourra.

Nous devons évidemment désirer que ces grandioses manifestations de foi laissent dans les âmes un fruit durable et que, comme le Saint-Père le demande lui-même, « la piété des fidèles envers l'auguste sacrement de l'autel se fortifie et croisse de plus en plus heureusement à la faveur de ces prochaines solennités ». Tel pourrait être le résultat de la constitution et de l'extension, à travers le monde entier, d'une « Ligue de la sainte messe », dont le projet sera soumis ultérieurement à l'approbation du Chef de l'Eglise.

J'ajoute que Nous avons sollicité de Rome certaines faveurs spéciales concernant le jeûne eucharistique des prêtres célébrants, et les conditions auxquelles les fidèles pourraient, en assistant au Triduum, gagner l'indulgence du Jubilé. Nous communiquerons, par l'intermédiaire de la presse catholique, les réponses qui Nous parviendront à ce sujet.

En remerciant Votre Excellence de ce qu'elle daignera faire pour favoriser Notre effort, je la prie de vouloir bien agréer l'hommage de mon profond et fraternel respect en Notre-Seigneur et Notre-Dame (1).

IV

Nomination du cardinal Pacelli comme Légat « a latere »

1° Note de l' « Osservatore Romano » (31. 3. 35)

Sous le titre « Nostre informazioni », l'*Osservatore Romano* (31. 3. 35) publie le communiqué officiel suivant :

Sa Sainteté Notre Saint-Père le Pape a daigné, dans sa bienveillance, nommer légat pontifical pour les cérémonies solennelles qui auront lieu à Lourdes, à l'occasion de la clôture du Jubilé extraordinaire de la Rédemption, l'Eminentissime et Révérendissime cardinal Eugenio Pacelli, son secrétaire d'Etat.

2° Lettre de S. Em. le cardinal Pacelli (25. 3. 35) (2)

SEGRETERIA DI STATO DI SUA SANTITA — Dal Vaticano, le 25 mars 1935.

EXCELLENCE,

Votre lettre du 17 mars a vivement intéressé le Saint-Père. Il a été grandement consolé par vos informations sur le retentissement qu'a eu dans le monde entier l'annonce des trois grandes journées de prières à Lourdes. Les nombreux pèlerinages qui se préparent en tant de pays divers et l'affluence énorme des fidèles qu'ils apporteront dans la cité de l'Immaculée disent d'ores et déjà la ferveur des intercessions qui monteront vers le ciel, en union avec l'oblation ininterrompue du Saint Sacrifice de la messe. Il est très doux au Vicaire de Jésus-Christ de voir en ce large mouvement d'âmes le couronnement de ces deux années où le Jubilé de la Rédemption a fait monter vers le divin Sauveur tant de supplications, tant d'actions de grâces, tant de promesses de généreux apostolat.

Aussi l'auguste Pontife a-t-il décidé de participer lui-même, d'une façon particulière, à cette splendide manifestation de confiance dans l'intercession eucharistique du Prêtre éternel, si éloquemment prolongée en ces grottes de Massabielle où l'Imma-

(1) Cette lettre a été reproduite en entier ou en grande partie par l'ensemble des *Semaines religieuses*.

(2) Cf. *Croix* (2. 4. 35), sous le titre « Le cardinal Pacelli annonce à Mgr Gerlier la mission si glorieuse pour Lourdes dont il est chargé ».

culée est venue apporter au monde son doux message de paix. Il s'y fera donc représenter par un cardinal légat *a latere*, tandis que lui-même, *absens corpore praesens autem spiritu*, s'unira à l'immense prière. Il lui a plu, à cet effet, de faire tomber son choix sur votre serviteur qui n'avait pas eu jusqu'ici la consolation, si désirée, de faire le pèlerinage de Lourdes.

Je prie Votre Excellence d'agréer l'assurance de mon entier dévouement en Jésus-Christ.

E. card. PACELLI.

3° Communiqué de S. Exc. Mgr Gerlier (2. 4. 35) (1)

C'est avec une joie immense que Nous communiquons à Nos chers diocésains la belle lettre par laquelle S. Em. le cardinal Pacelli daigne nous informer de la décision du Saint-Père de se faire représenter au Triduum de Lourdes par un légat *a latere*, qui n'est autre que l'Eminentissime secrétaire d'Etat lui-même.

Est-il nécessaire de souligner la portée d'un tel événement ? Après tant de témoignages de sa particulière bienveillance pour le sanctuaire des apparitions, après cette mémorable lettre *Quod Tam Alacri* que la cité de Massabielle gardera comme un inoubliable titre de gloire, le Saint-Père apporte aujourd'hui le plus magnifique couronnement aux faveurs dont il comble Lourdes. Il veut présider lui-même, par le ministère de son légat, cette supplication sans précédent, à laquelle l'anxiété douloureuse de l'humanité ajoute aujourd'hui un caractère de grandiose opportunité. Et il choisit, à cet effet, celui des membres du Sacré-Collège qui touche de plus près à sa personne auguste, le légat de l'inoubliable Congrès de Buenos-Aires, le Prince de l'Eglise dont la piété communicative rayonnera doucement sur ces jours de ferveur, dont la simplicité admirable éclate dans la lettre même que nous publions, et dont la personnalité prestigieuse va donner à nos fêtes un splendide éclat.

Avec quel bonheur l'Eglise apprendra le geste de son Chef bien-aimé ! Avec quelle reconnaissance la France reçoit ce nouveau témoignage de la paternelle affection du Pape !

Daigne Notre-Dame de Lourdes dire elle-même au Souverain Pontife ce que Nous Nous sentons incapable de lui exprimer. Qu'elle daigne appeler sur le légat du Saint-Père, que les représentants du monde entier accueilleront bientôt à Lourdes dans les transports d'une respectueuse allégresse, les grâces qui donneront à sa haute mission la plus bienfaisante fécondité.

Tarbes, le 2 avril 1935.

4° Suite du cardinal Légat

La suite de S. Em. le cardinal Pacelli est composée des personnalités suivantes :

S. Exc. Mgr Ottaviani, substitut de la Secrétairerie d'Etat ; Mgr Fontenelle, prélat domestique de Sa Sainteté ; Mgr Confalionerí, camérier secret participant ; Mgr Grano, cérémoniaire pontifical ; MM. Paul Lambert et le commandeur Galleazzi, caméricrs secrets de cape et d'épée ; le prince di Napoli Rampolla, garde-noble ; Mgr Rossignani, secrétaire particulier de S. Em. le cardinal, et le commandeur Rossignani, gentilhomme (2).

(1) Cf. *Bulletin religieux de Tarbes* (5. 4. 35).
(2) *Croix* (16. 4. 35).

V — *Programme et cérémonies du Triduum*

A la fin de sa lettre du 25 janvier 1935, S. Exc. Mgr Gerlier donnait le projet de programme suivant pour les cérémonies du Triduum :

J'indique ci-après, à Votre Excellence, tel que nous le prévoyons actuellement, le programme général du Triduum :

JEUDI 25 AVRIL.

A 15 heures : ouverture solennelle du Triduum à la basilique du Rosaire. — Procession à la Grotte.

A 16 heures : A la Grotte, première messe célébrée pontificalement.

De 17 heures, et jusqu'au dimanche 28 avril, à 16 heures, célébration ininterrompue de messes par des évêques et des prêtres de toutes les nations et de tous les rites, aux intentions de l'Année sainte.

A 15 heures, le vendredi et le samedi, messe célébrée pontificalement (pour commémorer l'heure de la mort du Sauveur Jésus sur la croix).

DIMANCHE 28 AVRIL.

A 15 heures : messe pontificale de clôture du Triduum.

***

« Le Journal de la Grotte » (31. 3. 35) *contenait les indications suivantes :*

1° *Ouverture du Triduum.* — Le jeudi 25 avril, à 15 heures, à la basilique du Rosaire, cérémonie solennelle d'ouverture, suivie, à 16 heures, de la première messe pontificale à la Grotte.

2° *Messes à la Grotte.* — La partie essentielle du Triduum sera constituée par les messes qui seront célébrées sans interruption à la Grotte, suivant une liste qu'il sera impossible d'ailleurs d'établir définitivement avant une quinzaine de jours.

Certaines de ces messes seront désignées pour la récitation publique des prières du Jubilé, conformément à l'indult récemment obtenu en ce qui concerne le gain de l'indulgence jubilaire.

Une messe pontificale sera célébrée le vendredi, le samedi et le dimanche, à 15 heures, pour marquer par cette solennité l'heure de la mort de Notre-Seigneur sur la croix.

3° *Processions du Très Saint Sacrement.* — Le vendredi et le samedi, aura lieu, après la messe pontificale, vers 16 h. 30, une procession du Très Saint Sacrement qui sera suivie seulement par les Eminentissimes cardinaux et NN. SS. les évêques et les prêtres présents, à cause de la grande affluence prévue des pèlerins, mais à laquelle la foule pourra assister, en prenant part au chant et aux prières.

4° *Cérémonies particulières aux divers pèlerinages.* — Dans les divers sanctuaires ou dans les chapelles extérieures, pourront être célébrées des cérémonies particulières aux divers pèlerinages nationaux, diocésains, groupements et confréries, après entente avec Mgr le supérieur des chapelains.

5° *Chemins de croix.* — Des chemins de croix pourront être faits au Calvaire, d'une manière permanente, pendant le Triduum, par les divers pèlerinages ou groupements de pèlerins, après accord, pour l'heure à fixer, avec Mgr le supérieur des chapelains.

6° *Messe de clôture.* — Elle sera célébrée très solennellement dimanche 28 avril, à 15 heures, et sera suivie du chant du *Te Deum* et du *Magnificat.*

— Le soir, aura lieu la procession aux flambeaux, avec illumination générale des sanctuaires et de la ville.

7° *Journées assignées plus spécialement à certains groupements.* — Bien qu'aucune journée ne soit exclusivement réservée à une catégorie de pèlerins :

La journée du vendredi sera spécialement celle de la prière des enfants, dont la Croisade eucharistique conduira, ce jour-là, à la Grotte, une petite armée où seront représentées un grand nombre de nations ;

La journée de samedi sera celle où se rassembleront, autant que possible, les groupements de dames et de jeunes filles ;

Le dimanche sera plus spécialement assigné aux diverses œuvres de jeunesse catholique et d'hommes.

VI

Conditions spéciales pour le gain du Jubilé et le jeûne eucharistique (1)

I — Rescrit du Saint-Office (21. 2. 35)

SUPRÊME ET SAINTE CONGRÉGATION
DU SAINT-OFFICE
580/35

TRÈS SAINT PÈRE.

Humblement prosterné aux pieds de Votre Sainteté, l'évêque de Tarbes et Lourdes implore de vous la dispense du jeûne eucharistique en faveur de tous les prêtres de toute dignité et de tout rang, tant séculiers que réguliers, qui, les 25, 26, 27 et 28 avril prochain — à l'occasion de la clôture du Jubilé de la Rédemption, — célébreront la sainte messe, de midi à minuit, dans la Grotte même des apparitions de Lourdes.

Le jeudi 21 février 1935,

Rapport lui ayant été présenté sur la supplique susmentionnée par l'Excellentissime et Révérendissime assesseur du Saint-Office, Sa Sainteté Pie XI, Pape par la divine Providence, a eu la bonté d'accéder à la requête du Rév. Père et Seigneur évêque de Tarbes et Lourdes, signataire de la supplique, qui jouira, en conséquence, de la faculté de dispenser les prêtres en question de la loi du jeûne eucharistique, de telle sorte qu'ils puissent, aux jours désignés ci-dessus, célébrer la sainte messe de midi à minuit pourvu qu'ils aient préalablement gardé le jeûne eucharistique pendant quatre heures entières et consécutives.

Nonobstant toutes autres décisions contraires.

GIOSUE VENTURI,
notaire de la S. S. Congrégation du Saint-Office.

(Lieu du sceau.)

II — Indult de la S. Pénitencerie apostolique (12. 3. 35).

G 10/35

TRÈS SAINT PÈRE,

Prosterné à vos pieds, qu'il baise humblement, l'évêque de Lourdes vous demande, Très Saint-Père, de vouloir bien permettre que, durant le Triduum solennel qui va se célébrer à la Grotte de Massabielle du 25 au 28 du mois d'avril prochain, les fidèles qui, confessés et communiés, assisteront trois fois au saint sacrifice de la messe et, trois fois aussi, réciteront les prières prescrites, puissent gagner l'indulgence du Jubilé.

Et que Dieu...

Dans l'audience accordée, le 9 de ce mois de mars, au soussigné cardinal grand pénitencier, Sa Sainteté le Pape Pie XI a daigné octroyer le privilège de gagner l'indulgence du Jubilé aux fidèles qui prendront dévotement part au Triduum de supplications dont les solennités se célébreront, du 25 au 28 avril prochain, dans la Grotte de Massabielle, à la condition que, confessés et communiés, ces fidèles assistent trois fois au sacrifice eucharistique de la messe, alors offert sans interruption dans ladite Grotte et que, de plus, au cours de chacune de ces trois messes, il récitent pieusement les prières prescrites par la Constitution *Quod superiore anno* (1). — Cette concession est toutefois soumise à cette réserve que, si certains fidèles avaient le louable désir de gagner cette indulgence non pas une fois seulement, mais deux ou trois fois, en satisfaisant autant de fois à toutes les conditions prescrites, ils pourraient effectivement la gagner une fois pour eux-mêmes, mais devraient l'appliquer, les autres fois, aux âmes du Purgatoire.

Donné à Rome, à la Sacrée Pénitencerie, le 12 mars 1935.

LORENZO card. LAURI,
grand pénitencier.

(Lieu du sceau de la S. Pénitencerie).

J. TEODORI,
secrétaire de la S. Pénitencerie.

VII — Le Triduum en France

1° Dans les diocèses

(a) PASTORALES DE CARÊME

De S. Em. le cardinal Maurin, archevêque de Lyon (25. 2. 35) (2)

Nous savons par la foi que la prière est une arme toute-puissante et que Dieu ne la repousse jamais. « Demandez et vous recevrez. » Nous prierons dans l'intime de notre cœur ; nous demanderons pour nous-mêmes et pour nos frères qui souffrent la patience et la résignation dans l'épreuve ; mais nous prendrons aussi une large part aux prières publiques et solennelles qui, pendant le saint temps de Carême, se feront dans toutes nos églises, et nous nous associerons tous, au moins par le cœur, au Triduum de messes ininterrompues qui, par une faveur très spéciale du Saint-Père, vont clôturer le Jubilé de la Rédemption sur la terre bénie de Lourdes.

Nous ne saurions mieux conclure cette exhortation quadragésimale, Nos très chers Frères, qu'en reproduisant la lettre que le Saint-Père a récemment adressée à S. Exc. Mgr l'évêque de Tarbes et Lourdes pour lui annoncer et annoncer au monde chrétien cette grande nouvelle.

---

(1) Nous reproduisons ci-après la traduction des deux documents du Saint-Siège, telle qu'elle nous a été gracieusement communiquée par la Curie épiscopale de Lourdes.

(1) Cf. *D. C.*, t. 31, col. 931-942 ; c'est-à-dire : *a*) six *Pater*, *Ave* et *Gloria* ; *b*) trois *Credo* et un *Adoremus te Christe...* ; *c*) sept *Ave* et *Sancta Mater, istud agas...* ; *d*) un *Credo*.

(2) Cf. *S. R. Lyon* (22. 2. 35).

De S. Em. le cardinal Verdier, archevêque de Paris (9. 3. 35) (1)

Nos très chers Frères,

Une prière unique dans l'histoire de l'Eglise sera faite à Lourdes pendant la semaine de Pâques. Trois jours durant, depuis le jeudi 25 avril à 16 heures, jusqu'au dimanche 28 à la même heure, sans interruption et nuit et jour, des messes seront célébrées dans la Grotte miraculeuse.

Le Souverain Pontife, dans la lettre à Mgr Gerlier où il accordait cet incomparable privilège, a bien voulu souligner la part que votre archevêque a eue dans ce projet.

A vrai dire, l'initiative est due à un bon prêtre du diocèse de Westminster. Dieu confie souvent, l'histoire de l'Eglise le prouve, ses désirs les plus chers à d'humbles âmes pieuses et méditatives.

« A des besoins exceptionnels il faut des secours exceptionnels, se disait l'humble prêtre. Dans les conjonctures actuelles, les catholiques doivent faire à Dieu une prière extraordinaire, car de lui seul peut venir le salut. Et puisque la sainte messe est la prière par excellence, célébrons des messes qui, trois jours durant, se succéderont sans interruption. »

Et, comme il convenait, il alla confier cet émouvant projet au vénéré cardinal Bourne. Le cardinal, qu'illuminait déjà le reflet de l'éternité, écouta religieusement. Puis, après quelques minutes de réflexion et sans doute de prière : « Oui, répondit-il, il faut au monde cette prière unique, et sur cette terre je ne vois qu'un lieu où elle puisse être faite, c'est Lourdes! Mais pour cela, ajouta-t-il, il faut la permission du Souverain Pontife. Allez à Paris, demandez au cardinal-archevêque s'il consentirait à unir sa demande à la mienne! »

Et tous deux, au nom des catholiques de l'Angleterre et de la France, nous avons demandé au Pape cette extraordinaire faveur.

Avant de mourir, le vénéré cardinal de Londres apprit que son désir était exaucé et que grâce à lui l'univers tout entier ferait à Dieu cette prière vraiment unique. Ce fut une de ses dernières joies!

La simple annonce de cet événement religieux a donné à toutes les âmes une grande joie et un immense espoir.

C'est que tout s'unit pour donner à ce geste une singulière grandeur, et pour provoquer partout la confiance.

Et d'abord, le lieu où il se fera n'est-il pas celui que la Reine du ciel a honoré de sa présence et où elle se plaît à montrer son crédit sur le cœur de Dieu?

Cette prière qui clôturera l'Année sainte ne sera-t-elle pas comme l'*Amen* final, le résumé sublime des supplications qui d'un bout de l'univers à l'autre sont montées vers Dieu pendant ces deux années jubilaires?

De plus, toutes les nations du monde invitées par le Pape s'uniront à cette suprême prière, et feront d'elle comme le cri de la catholicité tout entière vers Dieu.

Enfin et surtout, cette prière est une messe de trois jours! La messe, vous le savez, Nos très chers Frères, est l'acte par excellence de notre sainte religion. Sur nos autels, dans la blanche Hostie et dans le calice, mystérieusement caché sous les apparences du pain et du vin, le Christ offre à son Père un sacrifice qui n'est autre que le sacrifice même du Calvaire. Et par cet acte, nous dit l'Eglise, par ce sacrifice de la messe, le Christ fait à Dieu une prière d'une valeur infinie, prière d'adoration, de remerciement, d'expiation et de demande. Et c'est de cette prière divine que, trois jours durant, notre Grotte de Lourdes sera le théâtre!

Et rien de plus émouvant que la demande faite à Dieu, en cette circonstance solennelle, par l'humanité catholique! De toute son âme elle appelle la délivrance des maux qui l'accablent et la paix entre les peuples. [...]

[...] En conséquence :

1° Le clergé et les fidèles du diocèse de Paris sont invités à s'unir de leur mieux aux messes qui, depuis le jeudi 25 avril jusqu'au dimanche 28, seront célébrées à la Grotte de Lourdes.

2° Il n'y aura pas de pèlerinage parisien spécialement organisé, notre pèlerinage annuel restant fixé à la première semaine de juillet, mais Nous souhaitons vivement que Paris envoie de nombreux pèlerins à cette incomparable manifestation. Des renseignements ultérieurs seront donnés concernant ce voyage.

3° Une cérémonie spéciale aura lieu tous les jours du Triduum dans les églises et chapelles du diocèse, et plus particulièrement, s'il est possible, sous la forme d'*une Heure sainte* devant le Saint Sacrement exposé.

MM. les curés et aumôniers choisiront l'heure la plus opportune. A défaut d'Heure sainte, Nous autorisons volontiers, pendant ces jours, un Salut du Saint Sacrement avec récitation du chapelet.

4° L'exposition permanente du Saint Sacrement pourra avoir lieu pendant ces trois jours et même ces trois nuits, si MM. les curés et aumôniers le jugent possible.

N'est-il pas à souhaiter que nos prières ne cessent pas un seul instant pendant que le Saint Sacrifice sera offert dans la Grotte de Lourdes pour le salut du monde?

5° Autant que la période des vacances le permettra, Nous demandons que soient organisées, pour les enfants, des communions et des prières collectives. Dans le concert de supplications, la voix des petits enfants sera spécialement aimée de Dieu. [...]

(1) Cf. *S. R. Paris* (9. 3. 35), sous le titre « Lettre pastorale de Son Eminence le cardinal-archevêque, à l'occasion du Carême de l'an de grâce 1935 sur « le Triduum » de Lourdes et nos devoirs présents ».

De S. Exc. Mgr Jean Chollet, archevêque de Cambrai (9. 3. 35) (1)

Grâce importante et très urgente à obtenir : la paix.

[...] Ce n'est pas sans de graves motifs que Sa Sainteté a rompu ainsi avec les traditions les plus anciennes de l'Eglise et permis de célébrer la messe au même endroit à toute heure du jour et de la nuit. Régulièrement la sainte messe ne doit pas être célébrée dans l'après-midi. Cette fois elle le sera aussi bien à 7 heures du soir qu'à 7 heures du matin. Encore un coup, cela indique que le Saint-Père veut obtenir une grâce signalée, très importante et très urgente.

Ce bienfait, c'est la paix, la paix de tous, la paix par tous et la paix pour tous.

(1) Cf. *S. R. Cambrai* (9. 3. 35), sous le titre « Lettre pastorale de Mgr l'archevêque de Cambrai au clergé et aux fidèles de son diocèse sur la clôture à Lourdes du Jubilé universel de la Rédemption à l'occasion du saint temps de Carême de l'an de grâce 1935 ».

Déjà, à Noël, en répondant aux vœux que S. Em. le cardinal di Belmonte lui avait présentés au nom du Sacré-Collège, Sa Sainteté avait fait ressortir l'immense besoin de paix dont le monde est travaillé (1).

[...] C'est après avoir ainsi dit et redit la nécessité de la paix que Sa Sainteté, voulant en assurer le bienfait au monde, décide cette chose inouïe de trois jours consécutifs de messes célébrées sans interruption ni de jour ni de nuit aux pieds de la Vierge, dans la Grotte de Massabielle. Ces messes seront célébrées par des évêques, des dignitaires ecclésiastiques, de modestes curés de campagne; elles seront célébrées dans tous les rites admis par l'Eglise; les unes seront solennelles et les autres privées. Ce sera vraiment l'univers représenté tout entier et priant aux genoux de l'Immaculée.

[...] La dévotion eucharistique sera satisfaite puisque, sans interruption, l'Hostie sainte ne cessera, non seulement d'être exposée, mais encore d'être consacrée pendant trois jours saints du 25 au 28 avril. Les prêtres consacreront, les fidèles communieront. Ils participeront tous à un même pain. Unis plus étroitement au Christ, ils ne feront qu'un seul corps avec lui. Ainsi s'affirmera et s'affermira la fraternité établie entre eux par le Sauveur.

[...] Elle [Lourdes] est aussi la cité de l'Eucharistie. Allez-y le matin, allez dès 5 heures du matin à la Grotte quand la saison des pèlerinages est ouverte. La Grotte s'éveille, un prêtre monte à l'autel, la messe commence. A cette messe d'autres messes succéderont pendant quatre heures, jusqu'à 9 heures bien sonnées. Durant ces quatre heures, les fidèles ne cesseront de prier le Dieu de l'Eucharistie, s'unissant à l'offrande faite par le prêtre en leur nom, comme au nom de toute l'Eglise ; adorant la divine Hostie quand aussitôt après la Consécration elle est élevée au-dessus de leurs têtes. Bientôt le défilé des communiants se met en marche. Il faudra plusieurs prêtres pendant ces heures pour répondre à leur piété et leur distribuer la sainte communion.

Le spectacle de la Grotte se reproduit partout sur le domaine de la Vierge, dans la basilique du Rosaire aux multiples autels, dans la basilique supérieure et dans la crypte. Partout des messes sont célébrées par des milliers de prêtres, partout le Christ descend sur les autels, enferme son corps dans les Hosties immaculées, verse mystiquement son sang au fond des calices. Partout des milliers de fidèles s'unissent au sacrifice et communient. Les journées de Lourdes sont vraiment des fêtes eucharistiques.

Sans doute on est venu pour prier l'Immaculée. Mais on ne saurait prier l'Immaculée sans songer aussitôt au corps adorable né de son sein virginal ; et songer à ce corps c'est le prier et lui offrir le culte de l'adoration et de l'action de grâces.

D'autre part, l'Immaculée ne peut accueillir ses fils sans les conduire à son fils Jésus, sans les réunir autour d'elle et créer en quelque sorte un cercle de famille où les enfants adoptifs sont rangés devant le vrai fils, celui qui est issu non seulement de son cœur et de son amour comme nous, mais encore de sa chair et de son sang très pur.

Lourdes, cité de la Vierge, devient cité de l'Eucharistie.

Il fallait que Lourdes, cité de la Vierge, devînt cité de l'Eucharistie. Elle l'est devenue dès les premiers jours par la célébration des messes et par la ferveur des communions.

Bientôt, à cette dévotion eucharistique du matin se joignit la dévotion eucharistique de l'après-midi. A 4 h. 1/2 chaque jour, une procession s'organise, qu'il fasse beau ou que le temps soit maussade ou pluvieux. Les malades ont été, au préalable, par centaines, disposés autour de l'Esplanade du Rosaire.

Ils sont là, assis ou couchés, priant avec élan ou n'apportant à Dieu que le spectacle de leur misère impuissante. C'est la reproduction des scènes de la Judée ou de la Galilée, quand on rangeait les malades le long de la route que devait suivre le Sauveur. Une immense espérance flotte au-dessus de cette assemblée qui attend la venue du Christ.

Le voilà qui s'avance parmi l'émotion de la foule. Il s'arrête devant chaque malade, et ceux-ci lui disent dans une prière ardente le désir qui les a amenés à ses pieds. « Seigneur, ayez pitié de nous... Seigneur, si vous le voulez, vous pouvez tout, vous pouvez me guérir. »

Tous, cependant, ne demandent pas leur guérison. Par l'action mystérieuse d'une grâce éminemment eucharistique, il en est qui ont entrevu la noblesse et la surnaturelle efficacité de la souffrance. Ils ont aperçu les analogies qui les rattachent à celui qui a voulu souffrir pour tous afin de les racheter tous et ils s'offrent pour compléter son œuvre de rédemption et de salut. Ils ne souhaitent plus que la grâce de savoir souffrir.

Il en est d'autres qui ont constaté qu'auprès d'eux il y a des malades plus atteints ou auxquels la santé est plus nécessaire. Ils ont été pris de pitié, et dans un acte splendide de charité surnaturelle ils disent à Jésus : « Seigneur, non pas à moi, mais à mon voisin, à ma voisine, rendez les forces et la santé pour qu'il puisse nourrir sa famille, son vieux père ou sa vieille mère, pour qu'elle puisse soigner et élever ses petits enfants. »

Et le Christ passe. Et les acclamations et les chants se font plus vifs et plus instants ; c'est l'heure que le Christ choisit d'ordinaire pour faire éclater sa puissance.

Tantôt un malade ressent une secousse dans tout son être, ce fut douloureux d'abord, ce fut ensuite comme une circulation de vie envahissant de son bien-être tout l'organisme. L'âme est soulevée. Elle sent qu'une grâce est descendue. Tout à l'heure, à la facilité des mouvements auparavant impossibles, on apprendra que cette grâce c'est la guérison.

Cette secousse n'est pas ressentie par tous, mais tous ont éprouvé un réconfort moral. Si le corps n'a rien reçu, l'âme a reçu en abondance. Le Christ passe en faisant le bien. La procession eucharistique s'écoule, laissant derrière elle une traînée de joie, de lumière, de vertu dans les cœurs.

Du reste les guérisons n'ont pas toujours attendu le soir pour s'opérer. Fréquemment, c'est à la sainte Table que la secousse salutaire a été ressentie. Au contact de l'Hostie, tout l'être a été saisi. Le redressement des membres s'est opéré, les plaies se sont fermées, les chairs se sont assainies et l'Eucharistie a affirmé la surnaturelle bonté de Celui qui y demeure.

Ce que Nous disions plus haut, Nos bien chers Frères, du dogme de l'Immaculée-Conception est vrai aussi du dogme de la présence réelle.

Comme le privilège de l'Immaculée, la divine et réelle présence du Christ, de sa chair et de son sang, sous les fragiles espèces et apparences du pain et du vin, est un des mystères les plus impénétrables de la religion. Examinez l'Hostie sainte consacrée par le prêtre : soumettez-la à toutes les observations possibles ; étudiez-la avec tous vos moyens d'investigations ; consultez tous vos sens, tous vous répon-

(1) Cf. *D. C.*, t. 33, col. 71. (Note de *la D. C.*)

dront : nous ne trouvons là que les qualités du pain. Du pain, l'Hostie a la couleur et la saveur, le parfum et la fragilité. Le pain seul se manifeste avec toutes ses propriétés.

Et cependant Jésus est là. Il a dit : « Ceci est mon corps », et c'est son corps. Il a dit : « Ceci est mon sang », et c'est son sang. Il n'y a pas à douter de la véracité de sa parole, qui ne sait ni ne peut mentir : ni de sa puissance de réalisation, qu'aucune loi créée ne peut arrêter ni limiter.

Les miracles de Lourdes et l'Eucharistie.

Le mystère eucharistique trouve dans les miracles opérés par l'Hostie à Lourdes une inéluctable preuve de sa réalité. Comment douter de la présence réelle quand à son contact, dans la communion du matin ou au cours de la procession de l'après-midi, cette présence s'est affirmée par une force qui a redressé une colonne vertébrale, qui a débarrassé de ses cavernes un poumon tuberculeux, qui a fait disparaître un cancer ! Le néant ne produit pas de merveilles ; le mensonge ne répand pas de bienfaits.

Ainsi Lourdes est la grande démonstration théologique de deux des mystères les plus impénétrables de notre religion.

Lourdes, la cité essentiellement eucharistique, le sera davantage encore pendant les trois jours où, sans discontinuer, la sainte messe sera célébrée aux pieds de Marie dans la Grotte sainte. Habituellement, le Saint Sacrifice cesse là-bas au cours de la matinée. Ces trois jours-là, il se poursuivra sans arrêt ; ni l'*Angelus* de midi ni les ténèbres du crépuscule ne lui imposeront une fin. Ce sera vraiment l'*oblatio perennis*, l'offrande continuelle.

Que pouvons-nous espérer, ou plutôt, que ne pouvons-nous pas espérer d'une telle continuité eucharistique ?

Nous avons montré plus haut, à la suite de saint Paul, les fruits de l'Eucharistie. Nous avons dit comment l'Hostie est un foyer d'amour qui rayonne et qui réconcilie ; comment elle est le symbole et l'instrument de la fraternité entre les peuples et entre les hommes.

A l'heure où les hommes ont le plus besoin d'être apaisés, à l'heure où les peuples ont le plus besoin de faire taire leurs rivalités et leurs compétitions, la prière eucharistique offerte jour et nuit à Lourdes par les représentants de toutes les races et de toutes les nations aura, n'en doutons pas, une efficacité certaine et profonde pour la paix du monde.

Comme but de pèlerinages, comme cité de l'Immaculée Conception, comme foyer eucharistique, Lourdes a avec la paix des affinités qui la rendent apte à la faire régner sur la terre.

[...] Ayons donc de grandes espérances, Nos bien chers Frères, à l'occasion des journées de grâces qui se préparent du 25 au 28 avril prochain.

Nous vous convions à participer à ces fêtes. Que quelques centaines d'entre vous viennent représenter le diocèse. Nous avons prévu un train. Il est en voie d'organisation. Qu'il s'emplisse et qu'il aille porter là-bas l'hommage diocésain. Nous y serons et célébrerons à la Grotte une des messes prévues. Nous y prierons pour vous tous.

Le pèlerinage annuel de septembre aura lieu bien entendu comme d'ordinaire. Nous l'accompagnerons aussi et Nous tenons à vous y voir nombreux, presque aussi nombreux que chaque année.

Que la foi et la piété en Notre-Dame de Lourdes augmentent et fassent grandir nos vertus, notre esprit de bonté et de paix, avec nos espoirs.

Pendant le pèlerinage de Pâques, tout le diocèse, s'unissant aux pèlerins, fera chaque jour des prières et exercices religieux que Nous prescrirons en temps opportun. Et que Notre-Dame de Lourdes avec Notre-Dame de Grâce étendent leur protection sur Notre diocèse, sur vos personnes et vos familles et vous procurent la grâce et la joie de vivre dans la paix des familles et de la cité, dans la paix des âmes et des peuples.

Et sera cette lettre pastorale lue dans toutes les églises et chapelles publiques de Notre diocèse, les dimanches qui en suivront la publication.

De S. Exc. Mgr Gabriel de Llobet, archevêque d'Avignon (15. 2. 35) (1)

Le terme approche du Jubilé que le Souverain Pontife a étendu au monde entier en mémoire du XIXe centenaire de la Rédemption. Par une décision qui trahit sa particulière dévotion pour notre sanctuaire national de Lourdes, Sa Sainteté a daigné prescrire que la célébration ininterrompue, trois jours durant, de la messe, dans la Grotte des apparitions, mettrait le terme aux cérémonies grandioses des années jubilaires. Faveur exceptionnelle, certes, sans précédent, peut-être sans réplique, qui donne un sens nouveau à la prophétie fameuse de Malachie en qui la foi catholique salue l'annonce du culte eucharistique réservé à la loi nouvelle : « Depuis le lever du soleil jusqu'à son couchant, mon nom est grand parmi les nations ; en tout lieu l'on sacrifie et l'on offre à mon nom une oblation pure. »

Oblation pure, en vérité, que celle qui semblera élevée vers le ciel par les mains de la Vierge immaculée.

Oblation qui montera vers le ciel de tant de mains, de voix et de cœurs réunis sur notre terre de France.

Plaise à Dieu, par l'intercession de la Vierge de Lourdes, d'exaucer le vœu formulé par S. S. Pie XI :

« Que ce pauvre monde, travaillé par les soucis terrestres et ballotté par tant de dissentiments, voie toute la grande famille chrétienne, réunie en un seul esprit, une seule foi et une prière unanime, implorer le pardon pour les pécheurs, la paix pour les âmes troublées, le soulagement pour les malheureux, le pain pour les affamés et enfin, pour tous les égarés, la lumière de la vérité et le port du salut. »

Donné en Avignon, en Notre résidence, le 15 février 1935, en la fête de saint Quenin, évêque de Vaison.

† Gabriel de Llobet,
archev. d'Avignon.

De S. Exc. Mgr Joseph Rumeau, évêque d'Angers (2. 2. 35) (2)

La *Semaine religieuse* du 27 janvier dernier (n° 4) a publié, dans la partie officielle, une lettre du Souverain Pontife, adressée à Mgr Gerlier, évêque de Tarbes et Lourdes, approuvant, pour la clôture du Jubilé de la Rédemption, du 25 au 28 avril, un Triduum de messes non interrompues à la Grotte des apparitions.

En communiquant à NN. SS. les évêques ce docu-

---

(1) Cf. *S. R. Avignon* (10. 3. 35) : « Lettre pastorale de Mgr l'archevêque d'Avignon au clergé et aux fidèles de son diocèse : La messe. »

(2) Cf. *S. R. Angers* (17. 2. 35) : « Lettre pastorale de Mgr l'évêque d'Angers au clergé et aux fidèles de son diocèse sur la prière et mandement pour le saint temps de Carême de l'an de grâce 1935. »

ment pontifical, Son Excellence se fait l'interprète du vœu du Souverain Pontife, qui est de voir les pèlerins affluer à Lourdes pendant ce Triduum, et, pour la masse des fidèles qui ne pourront s'y rendre, de s'associer au Triduum de Lourdes dans tous les diocèses par des prières spéciales.

A cet effet, Nous Nous proposons de répondre à l'invitation personnelle de Mgr Gerlier, en assistant au Triduum de Lourdes, et Nous espérons qu'un nombre convenable soit de prêtres, soit de fidèles, y représentera le diocèse.

En outre, Nous prescrivons un Triduum dans toutes les paroisses du diocèse dans la forme suivante :

1° Le vendredi 26 avril, le matin, une communion générale d'enfants. Le soir, une Heure sainte devant le Très Saint Sacrement exposé. Elle commencera par la récitation du chapelet et se poursuivra par de pieuses exhortations qui alterneront avec des chants liturgiques ;

2° Le samedi 27 avril, le matin, exposition du Très Saint Sacrement pendant la messe. Le soir, une Heure sainte devant le Très Saint Sacrement exposé, là où ce sera possible ;

3° Le dimanche 28 avril, le matin, une messe de communion, à laquelle les fidèles seront invités à participer en grand nombre. Pour cela, Nous autorisons un binage partout où besoin sera. Le soir, à la place des Vêpres, une Heure sainte devant le Très Saint Sacrement exposé, terminée par un Salut très solennel. Nous autorisons même l'exposition du Très Saint Sacrement, pendant la journée du dimanche, là où on le jugera opportun.

Pendant le Triduum, les prêtres diront à la messe, sous la forme impérée, les collecte, secrète et postcommunion de la fête de l'apparition de la Vierge immaculée à Lourdes, qui se trouve dans le missel, au 11 février.

De S. Exc. Mgr Eugène Grellier, évêque de Laval (11. 2. 35) (1)

[...] Nous faisons connaître à Nos chers diocésains que S. Exc. Mgr Gerlier, évêque de Tarbes et Lourdes, Nous a écrit pour exprimer son espoir de voir des fidèles du diocèse de Laval assister aux messes solennelles de Lourdes les 25, 26, 27 et 28 avril clôturant l'Année sainte. Nous aimons à penser que cette gracieuse invitation sera très favorablement accueillie. Nous ajoutons que, les exercices du Carême et du Jubilé excitant le zèle pour la pratique de l'aumône, Nous recommandons à Nos chers diocésains de procurer des secours aux œuvres de charité et de religion les plus nécessiteuses. [...]

De S. Exc. Mgr Augustin Simeone, évêque de Fréjus (11. 2. 35) (2)

[...] Comprenons bien, Nos très chers Frères, la pensée de Notre Très Saint-Père. Il connaît mieux que personne les merveilles surnaturelles qui se déroulent à Lourdes depuis plus de trois quarts de siècle. Mais il sait, plus que tout autre, que si la Vierge immaculée ne cesse de multiplier les miracles, c'est pour manifester au monde les vérités surnaturelles enseignées par son divin Fils et surtout la vérité de notre Rédemption opérée sur le Calvaire.

Ce que la Très Sainte Vierge veut nous persuader à Lourdes, en obtenant de Dieu la guérison des maladies corporelles incurables, c'est que son divin Fils est mort, il y a dix-neuf siècles, pour racheter nos âmes, pour leur ouvrir les portes du ciel, en un mot pour leur procurer le salut et le bonheur éternels. Prière et pénitence pour la conversion des pécheurs, tel est son mot d'ordre à la petite Bernadette.

Profiter de la grâce de la Rédemption, ne pas nous laisser aveugler par les mensonges du monde et les plaisirs coupables, vivre chrétiennement et sauver notre âme, voilà l'unique but de notre existence sur la terre, voilà ce que la Très Sainte Vierge nous demande à Lourdes, et voilà ce que le Vicaire de Jésus-Christ, le Souverain Pontife, veut nous enseigner en choisissant la ville de Lourdes, la ville de la Vierge immaculée et des merveilles surnaturelles, pour clôturer dignement le Jubilé de la Rédemption. [...]

De S. Exc. Mgr Hyacinthe Chassagnon, évêque d'Autun (15. 2. 35) (1)

[...] Le Souverain Pontife, considérant comme providentielle la coïncidence entre le 75e anniversaire des apparitions de Lourdes et le XIXe centenaire de la Rédemption, a voulu que la clôture du Jubilé fût solennisée à Lourdes d'une façon exceptionnelle ; il a fortement encouragé le projet d'un Triduum de messes qui seront célébrées sans interruption, jour et nuit, à la Grotte, du jeudi 25 avril, à 16 heures, au dimanche 28 avril, à 15 heures (pour commémorer l'heure de la mort du Sauveur sur la croix).

Ces messes, au nombre de 140, seront dites par des prêtres représentant toutes les nations. Le Saint-Père exprime l'espoir que des fidèles viendront également de partout et que, pendant ces trois jours, « l'univers catholique, d'une seule voix et d'un seul cœur, élèvera d'ardentes supplications à Dieu et à sa Très Sainte Mère pour demander grâce, paix et salut ».

Les fidèles du diocèse d'Autun auront à cœur de s'associer à cette prière universelle. Dans toutes les paroisses où MM. les curés jugeront possible un Triduum d'exercices religieux en union avec Lourdes, Nous les invitons de façon pressante à l'organiser, et Nous conseillons des messes de communion, des Heures saintes, des adorations nocturnes, des Saluts solennels du Saint-Sacrement. [...]

De S. Exc. Mgr Louis Termier, évêque de Tarentaise (16. 3. 35) (2)

L'Année sainte avait pour but de détourner les hommes des choses passagères, de leur rappeler l'importance des biens de l'âme, à la lumière des faits divins par lesquels s'est achevée la vie terrestre du Sauveur : l'institution de l'Eucharistie et du sacerdoce ; la Passion, le crucifiement et la

(1) Cf. *S. R. Laval* (2. 3. 35), sous le titre « Lettre pastorale de S. Exc. Mgr l'évêque de Laval au clergé et aux fidèles de son diocèse sur les progrès de la piété chrétienne facilités par le Jubilé de la Rédemption, et mandement pour le saint temps du Carême de l'année 1935 ».

(2) Cf. *S. R. Fréjus* (9. 3. 35), sous le titre « Lettre pastorale de Mgr l'évêque de Fréjus et Toulon sur la Rédemption et la clôture du Jubilé universel ».

(1) Cf. *S. R. Autun* (2. 3. 35) : « Lettre pastorale de Mgr l'évêque d'Autun, Châlons et Mâcon, sur le Sacré Cœur et Paray-le-Monial, et mandement pour le Carême de l'an de grâce 1935. »

(2) Cf. *Quinzaine religieuse de Tarentaise* (1. 4. 35) : « Lettre pastorale de Mgr l'évêque de Tarentaise sur la clôture, à Lourdes, du Jubilé de la Rédemption. »

mort de Jésus ; la maternité universelle de Marie ; la Résurrection du Sauveur ; le pouvoir de remettre les péchés ; la primauté de saint Pierre et de ses successeurs ; enfin l'Ascension, la descente du Saint-Esprit, la première prédication des Apôtres, prodigieuse et triomphante.

Pour glorifier ces mystères et en rappeler les bienfaits, aucun lieu du monde ne pouvait être plus heureusement choisi que celui où Marie s'est elle-même proclamée l'Immaculée Conception. C'est, en effet, par la Vierge immaculée que le monde a reçu son Sauveur. C'est par son libre consentement à l'Incarnation qu'elle est devenue mère de Dieu et aussi mère des hommes, avant que ce titre lui fût confirmé par Jésus du haut de la croix. Sa volonté l'a intimement liée à l'œuvre rédemptrice, à la réalisation du plan divin. C'est pourquoi nous la voyons partout, à côté de Jésus : à Bethléem, au Temple, en Egypte, à Nazareth, à Cana, aux heures douloureuses du Calvaire ; unie à son divin Fils souffrant et mourant pour nous, s'offrant avec lui pour la rédemption du monde, et contribuant à nous obtenir le salut, non en justice, mais par un mérite de convenance, dépendant lui-même de celui de Jésus.

De ce que la Vierge Marie est le trait d'union indispensable entre le Rédempteur et les rachetés, découle son rôle de médiatrice des faveurs célestes. « Le Christ, dit Pie XI, est le seul médiateur entre Dieu et les hommes ; il a voulu cependant s'adjoindre sa Mère, comme l'avocate des pécheurs et comme la dispensatrice et la médiatrice de ses grâces. » Il a plu à Dieu de nous donner tout par elle, dit saint Bernard, et l'Eglise a fixé cette croyance dans sa liturgie en instituant une messe en l'honneur de la Sainte Vierge, médiatrice de toutes les grâces, messe que le Saint-Père accorde aux églises qui en font la demande.

Recourons donc, Nos très chers Frères, à notre Mère du ciel, comme à notre toute bonne et toute puissante médiatrice. Invoquons-la en union spirituelle avec les messes de Lourdes. Devant l'autel aussi bien que devant la croix, nous pouvons redire avec l'Eglise : « Nous nous adorons, ô Christ, et nous vous bénissons, parce que vous avez racheté le monde par votre sainte croix. » [...]

De S. Exc. Mgr Florent du Bois de La Villerabel, évêque d'Annecy (7. 4. 35) (1)

[...] Quelles grâces de miséricorde pour le monde entier nous devons espérer de ces fêtes uniques ! Que de bénédictions, que de pardons appelleront sur les âmes ces supplications intenses des pèlerins de toutes nations et de toutes langues, qui vont ainsi, pour clore l'Année sainte, s'élever dans un immense élan vers le Sauveur des hommes, devant la Grotte sainte ! En face de tant de tristesses, que nous offre la terre déchristianisée, ce spectacle sans pareil est d'avance pour Nous une indicible consolation ! [...]

Le Souverain Pontife désire en effet que tous les diocèses du monde s'unissent à ce solennel Triduum de la clôture de l'Année sainte à Lourdes. Il souhaite que par des cérémonies appropriées toutes nos églises soient en fête, elles aussi.

(1) Cf. *Revue du diocèse d'Annecy* (4. 4. 35) : « Lettre pastorale de Mgr l'évêque d'Annecy au clergé et aux fidèles de son diocèse à l'occasion du Triduum de clôture de l'Année sainte les 26, 27 et 28 avril 1935. »

Nous n'aurons garde de négliger ses paternelles suggestions. Elles sont pour Nous des ordres devant lesquels il Nous est particulièrement doux de Nous incliner, puisqu'il y va des intérêts spirituels de vos âmes !

Notre diocèse s'unira donc aux fêtes de Lourdes. Il s'efforcera, lui aussi, de réaliser dans toute la mesure du possible la prière continuelle qui sera là-bas leur caractéristique essentielle.

Les milieux sont divers et diverses aussi les possibilités des paroisses, Nous ne l'oublions pas. Aussi, tout en désirant vivement que ces trois jours des vendredi, samedi et dimanche 26, 27 et 28 avril soient partout le plus possible des jours d'ardentes prières, Nous laissons à MM. les curés le soin d'organiser dans leurs paroisses ce Triduum, comme ils l'entendront, au mieux. Nous leur demandons cependant de convoquer leurs fidèles, et spécialement leurs groupements paroissiaux de piété et d'Action catholique, au moins à la messe et à un Salut du Très Saint Sacrement, les vendredi et samedi 26 et 27 avril, réservant pour la journée de clôture, le dimanche 28, des cérémonies plus importantes.

A l'un des exercices de ces trois jours, messe ou Salut, avec une solennité plus ou moins grande selon les paroisses, les prières prescrites par le Saint-Père pour le gain de l'indulgence du Jubilé seront dites en public, pour tout le peuple assemblé dans l'église, et Nous déclarons que tous ceux qui auront, ces trois jours consécutifs, suivi cet exercice et se seront associés aux prières récitées devant eux, pourront gagner l'indulgence du Jubilé, à la condition bien entendu qu'ils se soient confessés et qu'ils aient communié l'un de ces trois jours. Nous faisons remarquer en effet que cette confession et cette communion à l'intention du Jubilé ne doivent pas se confondre avec la confession et la communion pascales. Il y aura donc deux confessions et deux communions obligatoires : l'une pour satisfaire au devoir pascal et l'autre pour le gain de l'indulgence jubilaire. Qu'on retienne bien cette remarque, qui est essentielle.

Dans les communautés religieuses, Nous autorisons l'exposition du Très Saint Sacrement, partout où elle sera possible, toute la journée ou seulement partie du jour, durant ce Triduum entier. Partout où la prière pourra y être continuelle du matin au soir, Nous demandons qu'elle soit organisée, rappelant que le gain de l'indulgence du Jubilé dépendra — outre la confession et la communion spéciales — de la récitation en commun ou en particulier, chacun de ces trois jours, des prières prescrites.

Dans Notre cathédrale enfin, Nous souhaitons que ce Triduum final revête une importance digne de l'événement qu'il commémore et des grâces dont il doit être le principe.

C'est pourquoi Nous invitons les fidèles à venir aussi nombreux que possible assister, les vendredi et samedi 26 et 27 avril, à la messe du Chapitre à 8 h. 30, et le soir à 8 heures à la Bénédiction du Très Saint Sacrement, qui sera précédée de la récitation d'un chapelet et des prières spéciales pour le Jubilé. Entre ces deux exercices du matin et du soir, Nous voudrions que dans cette cathédrale, mère et maîtresse de toutes les églises du diocèse, la prière soit ininterrompue et qu'une sorte de Rosaire perpétuel soit institué durant ces deux jours. Serait-ce trop demander à nos jeunes associations, œuvres et groupements divers de la ville de s'y succéder, d'heure en heure, pour réciter, en union avec les foules de Lourdes, ces mêmes prières du Rosaire

que la « Belle Dame » de la Grotte de Massabielle enseignait si maternellement à la petite Bernadette ? Nous pensons ne pas trop présumer de la bonne volonté et de la piété de nos chers fidèles d'Annecy en leur confiant cette grande mission d'une prière continuelle, ces deux jours, dans Notre cathédrale. Tant d'angoisses pour le présent, tant d'incertitudes pour l'avenir doivent tourner les âmes dans un élan plus que jamais confiant vers le Dieu Sauveur du monde et vers Marie, sa mère, corédemptrice du genre humain. Nous avons confiance qu'un très grand nombre de chrétiens sauront, dans cet esprit, profiter de la grâce nouvelle qui leur est ainsi offerte de faire descendre sur eux, sur leurs familles, sur notre chère patrie, les bénédictions de Dieu, sans lesquelles il n'est pas de salut, ni pour les peuples ni pour les individus !

Le dimanche 28 avril, aura lieu la clôture solennelle de cette Année jubilaire. Dans toutes nos églises, Nous aimons à penser que les communions seront, à cette occasion, plus nombreuses encore que de coutume, et que, pour gagner une fois de plus l'indulgence du Jubilé, beaucoup tiendront à renouveler, en cette octave de Pâques, leur communion pascale.

Nous présiderons Nous-même les offices de ce jour à la cathédrale. Le soir, après les Vêpres pontificales et le sermon de clôture donné par M. le chanoine Rochon, supérieur de Notre petit séminaire de La Roche, les dernières prières du Jubilé seront récitées devant le Très Saint Sacrement exposé. Enfin, en signe de miséricorde et de paix, la Bénédiction de Notre-Seigneur descendra sur nous tous et — ce sera du moins Notre prière en cet instant solennel, — sur le pays tout entier.

Telles sont, Nos très chers Frères, Nos intentions, afin de couronner dignement l'Année sainte, en ce XIX[e] centenaire de la Rédemption. Donnez-Nous la douce consolation de les faire vôtres, dans un renouveau de ferveur et de foi, et qu'ainsi, pour sa part, Notre diocèse — adoucissant pour son Cœur adorable l'amertume de tant de reniements qu'en sa folie lui prodigue notre vieux monde désemparé — attire sur nous, sur notre France bien-aimée, sur l'Eglise tout entière les miséricordes, les pardons et les bénédictions de notre divin Sauveur !

Et sera Notre présente lettre pastorale lue dans toutes les églises paroissiales et chapelles de Notre diocèse.

Donné à Annecy, le 7 avril 1935.

† Florent-Michel-Marie,
évêque d'Annecy.

De S. Exc. Mgr Norbert Rousseau, évêque du Puy (25. 3. 35) (1)

Nos très chers Frères,

Comme Nous vous l'annoncions au début de Notre récente lettre pastorale, le Jubilé de la Rédemption sera clôturé à Lourdes par un Triduum solennel. Du 25 au 28 avril, le Saint Sacrifice sera offert jour et nuit, sans interruption, en la Grotte miraculeuse de Massabielle. Afin de nous unir à cette consolante manifestation, sans précédent dans l'histoire de l'Eglise, un pèlerinage à Lourdes, que Nous présidons personnellement, est organisé dans la semaine de Pâques. Le nombre des pèlerins inscrits dépasse largement Nos espérances, et Nous aurons la joie de voir le diocèse représenté par plus de mille fidèles.

En outre, le Saint-Père invite instamment « tous les chrétiens à s'associer dans leurs propres diocèses à ce Triduum solennel par la célébration de messes à cette intention et la récitation de prières spéciales en tous lieux ».

D'autre part, Nous désirons que Nos diocésains puissent profiter de ces jours de prière pour gagner de nouveau les faveurs du Jubilé.

En conséquence :

1. Le jeudi soir, 25 avril prochain, pour annoncer l'ouverture solennelle du Triduum de Lourdes, et le dimanche suivant, pour en marquer la clôture, toutes les cloches des églises et chapelles du diocèse sonneront à toute volée, pendant un quart d'heure.

2. Pendant le Triduum, les fidèles sont invités à assister chaque matin à la sainte messe et à y communier, en priant ardemment aux intentions de S. S. le Pape Pie XI.

3. Une cérémonie spéciale aura lieu, les jeudi, vendredi et samedi, 25, 26 et 27, à l'heure choisie par MM. les curés et aumôniers, dans les églises et chapelles du diocèse, et plus particulièrement, si possible, sous la forme d'une Heure sainte.

Voici comment on pourra organiser cette cérémonie :

Au début, on récitera les prières jubilaires, aux stations désignées ; ensuite, on exposera le Très Saint Sacrement, devant lequel on variera les exercices (exhortation, chants, récitation du Rosaire).

4. En vertu des pouvoirs qui Nous sont accordés par la Constitution *Quod superiore anno*, Nous déclarons que, pour le gain du Jubilé, l'assistance aux trois susdites réunions pourra remplacer les douze visites, chacune de ces visites collectives comptant pour quatre.

5. Le dimanche de *Quasimodo*, le Triduum sera clôturé par une Heure sainte plus solennelle : devant le Très Saint Sacrement exposé, on célébrera les Vêpres, on récitera une partie du Rosaire, et la cérémonie se terminera par le Salut, au cours duquel on chantera le *Te Deum* et l'oraison.

6. L'exposition permanente du Très Saint Sacrement pourra avoir lieu pendant ces trois jours et même ces trois nuits, si MM. les curés et aumôniers le jugent possible. Il est très désirable, en effet, que nos prières soient constantes pendant que le Saint Sacrifice sera offert dans la Grotte de Lourdes pour le salut du monde.

7. Autant que la période des vacances le permettra, Nous demandons que soient organisées, pour les enfants, des communions et des prières collectives. Nous comptons beaucoup sur la puissance surnaturelle de nos petits enfants et de nos Croisés en particulier, car « Nous croyons au crédit des anges de l'Eucharistie ».

Donné au Puy, le 25 mars 1935, en la fête de l'Annonciation de la Très Sainte Vierge.

† Norbert,
évêque du Puy-en-Velay (1).

---

(1) Cf. *S. R. Le Puy* (5. 4. 35) : « Communications de l'évêché. Lettre pastorale de Mgr l'évêque du Puy-en-Velay sur le Triduum de clôture du Jubilé de la Rédemption. »

(1) Cette lettre sera lue en chaire dans les églises et chapelles du diocèse, le dimanche de la Passion, 7 avril prochain. — MM. les curés et aumôniers voudront bien en rappeler brièvement les détails essentiels le jour de Pâques.

De S. Exc. Mgr Rambert Faure, évêque de Saint-Claude (2. 2. 35) (1)

[...] Pourquoi célébrer à Lourdes, de préférence à tout autre endroit, la clôture du Jubilé par ce Triduum eucharistique sans précédent ?

Tout d'abord parce que cette faveur a été demandée au Saint-Père et qu'il a bien voulu l'accorder, en souvenir sans doute des deux pèlerinages qu'il y fit autrefois, avant d'être promu au Souverain Pontificat. Mais il y a d'autres raisons.

Par ses origines, Lourdes est avant tout un lieu de culte consacré à Marie. Evidemment, de ce lieu de pèlerinage la sainte Eucharistie ne pouvait être absente : d'ailleurs, en demandant que l'on bâtisse une chapelle, la Sainte Vierge annonçait elle-même autels et tabernacles, messes et communions. Et voici que, bien vite, ce centre marial est devenu une fournaise ardente de piété eucharistique.

C'est bien Notre-Dame qui continue d'y appeler les foules par le souvenir attirant de ses apparitions, par le désir de voir le rocher où elle daigna se montrer et de s'agenouiller sur le sol qui reçut son regard, par l'espérance de trouver guérison dans les eaux de la source jaillie à sa voix. Mais ces foules, doucement, maternellement, Notre-Dame les pousse vers son divin Fils. La belle formule théologique et mystique « *Ad Jesum per Mariam.* A Jésus par Marie », à Lourdes, ce sont les faits eux-mêmes qui la proclament.

Poussés par une influence mystérieuse que bien peu ne ressentent pas, les pèlerins de Notre-Dame s'empressent au confessionnal, auprès des autels et à la Table sainte. Joyeusement et comme sans effort, ils adoptent un régime de dévotion eucharistique et de vie chrétienne que beaucoup ne connaissaient point auparavant. A la prière de Notre-Dame, sans doute, bien des améliorations et guérisons s'obtiennent et se réalisent, non point à la Grotte ni aux piscines, mais lors de la procession du Saint Sacrement.

En vérité, Nos très chers Frères, par le nombre prodigieux des messes célébrées et des communions reçues dans ses sanctuaires, par ses processions quotidiennes et si imposantes en l'honneur du Saint Sacrement, par ses adorations nocturnes si fréquentes, par tous les hommages rendus à la sainte Eucharistie pendant les pèlerinages par d'innombrables pèlerins, et continués tout au cours de l'année par les communautés religieuses et les pèlerins isolés, par le rayonnement de son influence à travers les villes et les villages de notre France et de bien d'autres pays, Lourdes n'est-elle pas devenue la ville eucharistique par excellence, l'endroit du monde où l'Hostie sainte reçoit le plus d'hommages, exerce sur les âmes la plus forte attirance et leur communique le plus de grâces et de secours ?

Quelle haute convenance, dès lors, de célébrer en un tel centre de Triduum de messes, inusité et grandiose, qui va terminer l'Année jubilaire !

D'autre part, on peut bien le dire sans exagération, tout en restant un coin béni de notre sol français, Lourdes est aussi un peu centre mondial et comme la patrie d'adoption des âmes catholiques.

Sur toutes les terres où l'Evangile a lui, combien et combien savent son nom et le prononcent avec amour, connaissent aussi et vénèrent les images de la Grotte et des sanctuaires, lisent avec intérêt le récit de ses manifestations religieuses et désirent y prendre part ! Quel est donc le catholique étranger qui, de passage en France, ne cherche à venir à Lourdes, même au prix d'un long et coûteux détour, avant de regagner son lointain pays !

Assurément, il serait puéril de vouloir mettre sur le même plan Lourdes et Rome, la Ville Eternelle, la capitale de l'Eglise catholique, le siège du Souverain Pontificat. Cependant, il est bien vrai que Lourdes, visitée par d'innombrables pèlerins accourus de partout et par d'autres, plus nombreux encore, qui, retenus au loin, y viennent seulement par l'esprit et par le cœur, occupe dans le monde une place prépondérante.

Ainsi, c'est à Rome, au centre de la catholicité, par le Souverain Pontife lui-même, que fut ouvert le Jubilé de la Rédemption, au milieu d'un immense concours de fidèles. Et voici que la bienveillance du Pape nous permet de clore solennellement ce même Jubilé, au milieu d'un nombre incalculable de pèlerins, à Lourdes, devenue, elle aussi, depuis les apparitions de Notre-Dame, un vrai centre mondial. Les regards et les cœurs de l'univers catholique vont se tourner vers Lourdes un peu comme ils s'étaient tournés vers Rome. Entre ces deux solennités, que de grâces répandues sur le monde ! Entre ces deux grands faits, quels harmonieux rapprochements !

(1) Cf. *S. R. Saint-Claude* (2. 3. 35), sous le titre « Lettre pastorale de Mgr l'évêque de Saint-Claude sur la clôture solennelle du Jubilé de la Rédemption à Lourdes. Sa grandeur, ses raisons d'être et ses leçons ».

De S. Exc. Mgr Pierre Gerlier, évêque de Tarbes et Lourdes (1. 3. 35) (1)

[...] L'idée première de cette manifestation unique naquit dans l'âme fervente d'un prêtre anglais, M. l'abbé Waterkeyn, curé de la paroisse de Notre-Dame de l'Assomption, à Londres, et chargé de la diffusion en Angleterre de la « Croisade de la Sainte Messe » (2). Devant la gravité extrême des maux de toute sorte qui accablent aujourd'hui l'humanité, en présence des périls moraux et sociaux qui la menacent, des crises économiques et politiques, nationales et internationales, où elle se débat, et qui donnent à notre époque un caractère d'instabilité vraiment dramatique à certaines heures,

(1) Cf. *Bulletin religieux de Tarbes* (1er, 8, 15, 22, 29. 3. et 5. 4. 35) : « Lettre pastorale de Mgr l'évêque de Tarbes et Lourdes sur l'inoubliable Triduum de messes qui clôturera à Lourdes le Jubilé de la Rédemption et la leçon qu'en devront garder toutes les âmes chrétiennes. »

(2) Le Rév. John P. Waterkeyn est né à Anvers. Son neveu, le Rév. Henry Waterkeyn, fut vice-recteur de l'Université de Louvain.

John Waterkeyn, après vingt-quatre ans de mariage, dont il lui reste dix enfants, perdit sa femme en 1914 et fut ordonné prêtre à la cathédrale de Westminster en 1921. Il est membre du Comité national de la Propagation de la Foi et délégué du gouvernement belge au Bureau international pour la suppression de la traite des femmes et des enfants.

Il est secrétaire-trésorier de la Société pour la « maintenance » du Siège apostolique, fondée en 1926 dans le but de prier aux intentions du Saint-Père, de faire connaître les prérogatives du Souverain Pontife, d'augmenter le prestige moral de la Papauté et d'aider le Saint-Père dans son œuvre universelle d'apostolat et dans son constant effort d'établir la royauté du Christ et sa paix parmi les nations.

Le siège de cette association, 24, Golden Square, Londres, est le presbytère de la paroisse de l'Assomption.

M. l'abbé Waterkeyn fut saisi de cette pensée que des besoins à ce point exceptionnels appelaient un secours exceptionnel aussi, et, comme de toutes les prières qui peuvent s'élever de la terre vers le ciel, la sainte messe est la plus puissante, puisqu'elle est la prière du Christ lui-même, à laquelle la nôtre s'associe, il conçut le désir d'organiser, en cette année jubilaire de la Rédemption, dont le Pape venait d'étendre la faveur au monde entier, une célébration de messes telle qu'on ne l'avait encore jamais vue, c'est-à-dire un Triduum de messes ininterrompues, à l'offrande desquelles participeraient des prêtres de toutes les nations. Pensée splendide, dont la réalisation devait revêtir toutefois un caractère assez insolite, et dont il fallait savoir, d'abord, si elle recueillerait l'approbation du Chef suprême de l'Eglise.

M. l'abbé Waterkeyn s'en ouvrit à son archevêque, le vénéré et si regretté cardinal Bourne, que son ardente piété disposait admirablement à accueillir une initiative à la fois si hardie et si profondément inspirée de l'enseignement de notre foi. La réponse fut immédiate, et elle ajoutait à la pensée initiale du Triduum une précision singulièrement précieuse : « Votre projet est admirable, disait l'Eminentissime archevêque de Westminster ; je vais le soumettre tout de suite au Saint-Père, et je ne doute pas de son approbation. Mais il y a un lieu au monde qui, plus que tous les autres, est désigné pour l'exécution d'une si haute pensée. Ce lieu, c'est la Grotte de Lourdes. » Toute âme chrétienne saisira aisément les motifs, sur lesquels Nous reviendrons ultérieurement, qui justifiaient cette belle réponse. N'est-il pas normal, et singulièrement émouvant pour notre piété, que cette offrande ininterrompue du sacrifice par lequel la Rédemption se continue à travers les siècles se fasse au sanctuaire privilégié de Celle qui fut associée de façon si étroite au drame du Calvaire que l'Eglise nous permet de l'appeler corédemptrice ?

Sans perdre un instant, le vénéré cardinal Bourne pria M. l'abbé Waterkeyn de se rendre à Paris et de demander à S. Em. le cardinal Verdier s'il voulait bien joindre sa requête à celle qu'il se proposait d'adresser aussitôt au chef de l'Eglise. Et c'est de Lourdes même, où il se trouvait peu de jours après, que l'archevêque de Paris écrivait à son tour au Pape pour solliciter l'approbation du projet auquel il avait donné d'emblée sa plus chaleureuse adhésion.

Vous devinez facilement, Nos très chers Frères, la joie avec laquelle Son Eminence recevait, peu de jours après, et avait la bonté de Nous transmettre aussitôt, la réponse paternelle du Souverain Pontife. Sa Sainteté ne daignait pas seulement « faire le meilleur accueil au pieux projet », mais elle se réservait, disait l'Eminentissime cardinal secrétaire d'Etat « d'intervenir d'une manière formelle » quand elle connaîtrait la date et les modalités d'une si touchante manifestation de foi.

Cette lettre Nous parvenait quelques semaines avant le Pèlerinage international des anciens combattants, qui s'annonçait déjà comme une manifestation grandiose, à laquelle devaient participer les représentants de dix-neuf nations. Nous eûmes un instant la pensée de saisir cette occasion pour la célébration du Triduum. La réflexion nous en montra l'impossibilité, le délai étant trop bref pour communiquer à tous les peuples le grand projet, et sa nature appelant, d'ailleurs, une base plus large encore que celle du splendide pèlerinage qui se préparait. Nous avons voulu, toutefois, d'accord avec ses organisateurs, que quelque chose demeurât de l'idée qui Nous avait un instant séduit. La garde d'honneur qui, durant tout le pèlerinage, fut assurée jour et nuit, devant la Grotte, par d'anciens combattants de toutes les nations présentes à Lourdes, suppléait, dans Notre intention, aux cérémonies dont Nous avions reconnu que l'ajournement s'imposait.

Mais, peu de temps après, et dès que S. Em. le cardinal Verdier fut revenu du Congrès eucharistique international de Buenos-Aires, l'étude du Triduum fut reprise. Délégué par S. Em. le cardinal Bourne, dont la santé était déjà très gravement atteinte, M. l'abbé Waterkeyn venait à Lourdes, où s'élaborait un programme, soumis bientôt aux deux Princes de l'Eglise qui avaient été les initiateurs du projet. Et, au lendemain de Noël, Nous Nous rendions à Rome, avec M. l'abbé Waterkeyn, et en compagnie de Mgr Dupont, recteur des sanctuaires de Lourdes, et de Mgr Eckert, secrétaire général des Pèlerinages, pour exposer au Saint-Père les détails de ce programme, soumettre à son assentiment la date qui avait semblé à tous la plus indiquée, à savoir les trois derniers jours de l'Année sainte, dont le Triduum marquerait ainsi la clôture, et solliciter l'approbation publique que laissait espérer la lettre susvisée du cardinal secrétaire d'Etat.

Nous vous avons dit déjà, Nos très chers Frères, ce que fut l'accueil du Souverain Pontife, et la bonté toute paternelle — où perçait, une fois de plus, la prédilection de Pie XI pour le sanctuaire de Lourdes — avec laquelle il daigna Nous entretenir longuement du grand projet qu'il prenait si visiblement à cœur. C'est alors qu'il voulut bien Nous annoncer l'envoi tout prochain de la magnifique lettre autographe qui allait donner à l'émouvante manifestation de Lourdes son caractère unique, et en dégager, en termes inoubliables, la signification splendide.

Au moment même où le Vicaire de Jésus-Christ daignait ainsi ratifier, de son autorité souveraine, le plan élaboré avec tant d'amour et de foi sous les auspices de l'archevêque de Westminster, le vénéré cardinal Bourne expirait. Mais il avait connu le départ à Rome de notre délégation ; il savait quel accueil Nous était réservé. Et Nous ne Nous trompons certainement pas en imaginant que sa joie suprême, au terme d'un épiscopat si admirablement fécond, fut de penser que Lourdes verrait bientôt la réalisation de ce Triduum sans précédent, auquel restera attaché son nom illustre, en même temps que celui de l'éminent archevêque de Paris.

Dès le 10 janvier, comme il avait daigné Nous le promettre, le Saint-Père Nous adressait la lettre *Quod tam alacri*, qui prend place désormais au premier rang parmi les documents essentiels de l'histoire de Lourdes. Cette lettre, vous la connaissez déjà, Nos très chers Frères, et Nous aurons encore l'occasion de vous en rappeler ci-après les passages principaux. Vous savez qu'après avoir loué sans réserve le grand dessein qui lui avait été exposé, et souligné l'opportunité spéciale d'une telle manifestation, sous l'égide de la Vierge immaculée, pour clôturer le Jubilé de la Rédemption, et pour répondre en même temps au besoin plus que jamais pressant de l'aide divine que ressentent anxieusement tous les peuples, le Pape daigne exprimer le vœu que, de toutes les parties du monde, des pèlerins puissent se rassembler fraternellement à Lourdes, et que tous les chrétiens s'associent, en outre, dans leurs diocèses, à la grande supplication de Massabielle.

Aussi Nous sommes-Nous empressé de commu-

niquer cette lettre mémorable à tous les évêques de la catholicité, et aux supérieurs généraux de tous les Ordres religieux. Et Nous avons eu la joie émue de voir aussitôt se dessiner, suivant l'appel de Pie XI, un mouvement vraiment mondial en faveur du Triduum de Lourdes et du rayonnement que l'on veut partout lui assurer.

A l'heure présente, et alors qu'une partie des réponses n'a pu encore Nous parvenir, Nous sommes assuré déjà de la présence de 60 prélats environ, cardinaux, archevêques, évêques, des pays les plus divers. De tous côtés, des trains spéciaux ou des groupes de pèlerins s'organisent, qui vont amener à la Grotte de Massabielle des représentants des cinq parties du monde. En dehors de ceux que préparent plusieurs diocèses français, ou nos grandes organisations d'Action catholique, Nous sommes avisé de la venue d'un pèlerinage national anglais, que dirigeront deux archevêques et cinq évêques; — d'un Pèlerinage national italien et de divers groupes diocésains, conduits par plusieurs évêques; — d'un Pèlerinage national polonais, que présidera S. Em. le cardinal Hlond, primat de Pologne, accompagné de plusieurs évêques; — de plusieurs trains de Belgique, à la tête desquels se trouvera S. Em. le cardinal van Roey, archevêque de Malines; — de divers pèlerinages d'Espagne; — de pèlerinages de Suisse, du Luxembourg, de Hongrie; — d'un pèlerinage indou. Des groupes de pèlerins ou de missionnaires viennent d'Allemagne, de Hollande, de Tchécoslovaquie, du Siam, de Ceylan, de la Chine, du Japon, de Madagascar. La Bolivie, l'Equateur, Antioche, l'Australie auront aussi des représentants. Tous les supérieurs généraux des Ordres religieux Nous envoient des délégués, et la plupart viennent personnellement à Lourdes, au prix parfois d'efforts considérables, pour représenter leur famille spirituelle à ces solennités incomparables. La journée de vendredi, qui, sans leur être exclusivement réservée, sera consacrée spécialement à la prière des enfants, verra devant la Grotte une gracieuse armée de petits Croisés de l'Eucharistie, dans les rangs de laquelle, par les soins de la direction générale de l'Œuvre, le plus grand nombre des peuples chrétiens auront des délégués. On peut dire en toute vérité que le souhait formulé par le Souverain Pontife est assuré déjà d'une magnifique réalisation.

En même temps, d'ailleurs, que se prépare ce rassemblement pacifique à Massabielle, des prières spéciales, faites en union étroite avec le Triduum de Lourdes, sont prescrites, à travers le monde entier, par les évêques dans leurs diocèses, par les supérieurs généraux dans tous les établissements de leurs Instituts. Chaque jour le courrier Nous en apporte, des cinq parties du monde, et jusque des postes les plus reculés de nos héroïques missionnaires, l'émouvante assurance. Elle nous vient des Indes, de Mésopotamie, de Bangkok, d'Ethiopie, comme de tous les points de l'Europe, et comme hier, par la plume de son vaillant archevêque, du Mexique, si douloureusement éprouvé, mais qui compte bien avoir ses pèlerins au Triduum... Pendant trois jours, de par la volonté bienveillante de Pie XI, Lourdes, joyau de l'Eglise et gloire de la France, va devenir comme le centre de la prière du monde entier. Quelle émotion pour nos âmes de catholiques! Quelle fierté pour nos cœurs de Français!

Et comme elle vient opportunément nous rendre la sécurité, restaurer en nous la confiance, cette supplication, immense par son étendue, sans égale par sa puissance, à une heure où, suivant l'expression même du Pape, « les maux qui nous affligent sont d'un tel poids, d'une telle gravité, que c'est à peine s'ils paraissent laisser quelque soulagement, et où ceux que l'on redoute pour l'avenir mettent tous les esprits dans l'inquiétude et l'anxiété ».

Aussi « demanderons-Nous surtout, ajoute le Saint-Père, que, les insinuantes rancunes étant étouffées, les causes de discorde étant heureusement composées, et l'ordre retrouvant partout sa tranquillité, la vraie paix chrétienne soit rendue aux cœurs, aux peuples et aux nations: cette paix, disons-Nous, que le Christ en naissant Nous a apportée avec le concert des anges; que, ressuscité des morts, il a donnée à ses disciples, et qu'il Nous a laissée à tous comme un gage sûr, au moment où il allait remonter vers son Père ».

Et, songeant au spectacle inouï que la Grotte de Lourdes et le monde entier vont donner au ciel en ce Triduum unique, le Chef de l'Eglise est saisi d'un saint enthousiasme : « ... Pendant ces trois jours, s'écrie-t-il, l'univers catholique, du Levant au Couchant, d'une seule voix et d'un seul cœur, élèvera d'ardentes supplications à Dieu et à sa Très Sainte Mère pour demander grâce, paix et salut... Magnifique vision, digne du ciel, où, d'ores et déjà, l'âme remplie de consolations supérieures, Nous prenons, par les yeux de l'esprit, une complaisance anticipée... Que ce pauvre monde, travaillé par les soucis terrestres et ballotté par tant de dissentiments, voie donc toute la grande famille chrétienne, réunie en un seul esprit, une seule foi et une prière unanime, implorer le pardon pour les pécheurs, la paix pour les âmes troublées, le soulagement pour les malheureux, le pain pour les affamés, et, enfin, pour tous les égarés, la lumière de la vérité et le port du salut ».

N'avions-Nous pas raison de vous dire, Nos très chers Frères, que les journées qui se préparent marqueront vraisemblablement, par leur ampleur, le point culminant de tant de solennités émouvantes dont les rives de notre Gave ont été le théâtre, et que l'affection du Saint-Père pour le sanctuaire de Massabielle, sa bonté paternelle pour la France, vont Nous permettre d'ajouter aux annales de Lourdes la page la plus grandiose sans doute qu'aura enregistrée son histoire depuis l'époque des apparitions? [...]

b) COMMUNIQUÉS ET ORDONNANCES DE L'ÉPISCOPAT

Supplication unanime.

Dans les diocèses de France l'invitation de S. Exc. Mgr Gerlier a trouvé une réponse unanime. Partout, l'union dans la prière, suivant les intentions du Souverain Pontife, sera réalisée.

NN. SS. les évêques ont tous, par l'organe de la *Semaine religieuse*, notifié à leurs diocésains les différentes cérémonies qui leur ont paru répondre le mieux à la grande supplication de la clôture du Jubilé extraordinaire de la Rédemption.

Nous ne pouvons reproduire ici tous ces documents; cependant nous croyons qu'il est bon d'en signaler quelques-uns :

Triduums [1].

S. Em. le cardinal MAURIN, archevêque de Lyon, ordonne une sonnerie à toute volée du bourdon de la cathédrale et de toutes les cloches des églises et

(1) On aura pu lire les dispositifs de certaines des lettres pastorales de Carême reproduites précédemment.

chapelles de Lyon, le jeudi 25 avril, à 16 heures, à l'heure même de l'ouverture à Lourdes du Triduum solennel.

Par un rescrit très spécial et tout à fait exceptionnel du Souverain Pontife, des messes seront célébrées sans interruption du jeudi, à minuit, au vendredi, à 13 heures, en l'église Saint-Nizier.

C'est Mgr Delay qui célèbrera la première messe à minuit, S. Em. le cardinal s'étant réservé la messe de 6 heures ou « messe du travail ».

Vendredi 26, auront lieu le chemin de croix et les prières jubilaires.

Le samedi, à 15 heures, à la cathédrale Saint-Jean, cérémonie des malades et des pèlerins de Lourdes, avec procession du Saint Sacrement.

Enfin, le dimanche 28, sous la présidence de S. Em. le cardinal Maurin, une messe très solennelle sera célébrée à la cathédrale.

***

Pour Paris, nous avons déjà reproduit l'ordonnance de S. Em. le cardinal Verdier, qui termine sa lettre pastorale de Carême.

***

S. Em. le cardinal Liénart, évêque de Lille, écrit le 31. 3. 35 :

Nous avons demandé à Notre vénéré auxiliaire, S. Exc. Mgr Jansoone, de vouloir bien se rendre lui-même à Lourdes, pour présider le pèlerinage diocésain. Avec les fidèles qui l'accompagneront, il nous représentera tous dans le sanctuaire de la Vierge immaculée.

Pour nous unir à nos pèlerins et à ceux du monde entier, Nous avons décidé ce qui suit :

Art. 1er. — Les vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28 avril, dans toutes les églises et chapelles, une messe sera célébrée avec une solennité particulière. Elle aura lieu à l'heure qui sera la plus commode pour les fidèles. L'oraison pour la paix « *pro re gravi* » y sera récitée.

Art. 2. — Les mêmes jours, un Salut du Saint Sacrement sera chanté dans la soirée, ou après la messe du matin, si la chose était plus commode pour les fidèles. Au cours de ce Salut, après un motet à la Sainte Vierge, on chantera l'antienne pour la paix, avec son verset et son oraison.

Art. 3. — Les fidèles pourront gagner l'indulgence du Jubilé à la condition qu'ils assistent à trois exercices du Triduum (messe ou bénédiction du Saint Sacrement, à l'exception de la messe d'obligation du dimanche) et qu'ils récitent en public ou d'une manière privée les prières prescrites par le Souverain Pontife.

Nous demandons à Nos communautés religieuses et à Nos pieux fidèles d'assister à la messe chaque jour de ce Triduum et d'y faire la sainte communion pour la paix du Christ dans le règne du Christ.

† Achille, card. Liénart,
évêque de Lille.

***

Après avoir ordonné un Triduum dans toutes les églises (art. 1 et 2), S. Exc. Mgr Cézerac, archevêque d'Albi (*S. R. Albi*, 4. 4. 35), ajoute :

3° Dans les paroisses plus importantes, et en particulier dans les villes, Nous demandons que soient organisées des réunions de prières et d'adoration, selon un programme pour lequel MM. les curés voudront bien se concerter, et qui fera de ces trois jours des journées de fervente prière, et, si possible, d'adoration ininterrompue.

Nous souhaiterions que, dans ces centres, ces adorations puissent être prudemment organisées nuit et jour, en union avec les messes ininterrompues qui, durant ce même temps, seront célébrées à la Grotte de Lourdes, sous la présidence de S. Em. le légat pontifical, représentant officiellement Sa Sainteté.

4° Nous adressons cette invitation pressante à toutes les communautés religieuses, spécialement à celles qui sont cloîtrées, et Nous autorisons, dans ce cas, l'exposition du Très Saint Sacrement dans leurs chapelles pendant toute la durée des messes célébrées à Lourdes, aux intentions indiquées par le Souverain Pontife.

Nous demandons à tous Nos pieux diocésains de prier avec ferveur, durant ces trois jours, aux intentions précisées par le Souverain Pontife, et très spécialement pour que, sous le règne du Christ, s'établisse dans notre pays et dans le monde la paix du Christ.

***

S. Exc. Mgr Harscouet, évêque de Chartres, demande à ses diocésains (*Voix de Notre-Dame de Chartres*, 13. 4. 35) :

1° Le chant ou au moins la récitation des litanies de la Très Sainte Vierge après la messe principale ou unique, les vendredi et samedi 26 et 27 avril.

A cette messe, les étudiants et écolières en vacances se feront un devoir d'assister dans leurs paroisses, et tout spécialement les congréganistes et les croisés.

2° Dans la soirée des mêmes jours, le Salut du Très Saint Sacrement, précédé du chapelet, est prescrit à la cathédrale et autorisé partout ailleurs.

3° Le dimanche 28 avril, en l'octave de Pâques, le *Te Deum* sera chanté au Salut, qui pourra être précédé ou suivi d'une procession avec les litanies de la Très Sainte Vierge.

4° Dans les maisons religieuses, le Très Saint Sacrement pourra être exposé pendant les trois jours, depuis la fin de la messe jusqu'au soir. Un chapelet sera récité pour l'Eglise et pour la France et les besoins du diocèse.

***

Dans une lettre pastorale sur « le précieux sang à l'occasion du Jubilé de la Rédemption », Mgr Augustin Gonon, évêque de Moulins (*S. R. Moulins*, 23. 3. 35), écrit :

Il nous sera impossible, sauf à de rares privilégiés, de nous rendre là-bas pour participer à la grande prière. Mais nous pourrons nous y unir de loin et Nous vous y invitons. Dans toutes Nos églises, dans toutes Nos chapelles, Nous prescrivons à cette occasion un Triduum eucharistique, dans le but de renouveler, d'aviver notre foi, notre amour envers le Saint Sacrement. Ainsi serons-nous plus aptes à recevoir les effluves surnaturels qui viendront de cet autel au-dessus duquel sourit la Vierge immaculée, et sur lequel, pendant soixante-douze heures, coulera sans interruption le Sang du divin Maître. Il Nous a paru bon, afin d'aider votre dévotion, de vous entretenir de ce précieux Sang, en vous en montrant la dignité, la puissance, les leçons.

***

Dans un communiqué, Mgr Fleury, évêque de Nancy (*S. R. Nancy*, 13. 4. 35), ordonne ce qui suit « dans toutes les paroisses du diocèse » :

Nous demandons qu'au moins ait lieu la messe de communion pascale des enfants, le dimanche 28, et une Heure sainte un des trois jours.

Nous permettons l'exposition du Saint Sacrement une des trois nuits, pour les messieurs, et l'Heure sainte tous les jours.

Pour que la prière soit ininterrompue pendant ces trois jours, du jeudi 15 heures au dimanche 15 heures, la Ligue féminine pourrait organiser la récitation privée du Rosaire, de demi-heure en demi-heure, soit à domicile, soit à l'église.

Nous avons tous lu l'appel émouvant lancé par le Sou-

vérain Pontife au dernier consistoire, demandant à l'univers catholique de s'unir à ces trois journées de messes, qui se diront sans interruption, à Lourdes.

Nous ne pouvons pas ne pas vous adjurer, de la façon la plus pressante, de prendre part à ces journées de supplications.

Sachant la puissance de la prière des enfants sur le Cœur de Notre-Seigneur, Nous avons voulu offrir les premières Communions d'enfants de sept à huit ans. Nous demandons aux parents de ne pas refuser l'âme de leurs chers petits à Notre-Seigneur. Le grand Jubilé de la Rédemption est en même temps le Jubilé de l'Institution de l'Eucharistie. Il y a également vingt-cinq ans cette année que Notre-Seigneur, par la voix du Pape Pie X, nous a rappelé que les paroles qu'il avait prononcées : *Si vous ne mangez ma chair, vous n'aurez pas la vie en vous*, s'adressaient à tous ceux qui avaient l'âge de raison, aussi bien aux enfants qu'aux adultes.

Devant les menaces actuelles de guerre, quel père ou quelle mère aurait le cœur de diminuer la puissance d'intercession de la prière qui s'élèvera vers le ciel ce jour-là, en empêchant son fils de se préparer pour cette communion générale ?

O Notre-Dame de Lourdes, Reine de France, priez pour nous !

***

A Nantes a été ordonné pour le 28 avril une « Journée de la Rédemption » (*S. R. Nantes*, 30. 3. 35).

La particularité de cette Journée est d'être spécialement consacrée aux malades. Voici d'ailleurs le texte de l'ordonnance à ce sujet :

I. — Organisation générale. — Toutes les correspondances concernant l'organisation générale et les malades sont à adresser à M. l'abbé Niel, 1, rue d'Aguesseau, Nantes.

II. — Infirmières et brancardiers. — Les infirmières et les brancardiers du pèlerinage recevront des instructions spéciales.

Les personnes qui désireraient se joindre à eux voudront bien se faire connaître en indiquant leur adresse précise.

III. — Malades. — 1. *Recrutement.* — A cette journée sont invités, non seulement les malades du pèlerinage, mais tous les malades et infirmes qui seront dans les conditions voulues, spécialement ceux qui sont isolés et habituellement privés des cérémonies religieuses.

Les malades qui sont hors de Nantes auront la préférence, à condition d'écrire sans tarder.

La Journée sera une journée de recueillement et de prière : ne serait-il pas à souhaiter que chaque paroisse s'y fasse représenter par l'un au moins de ses membres souffrants, qui prierait aux intentions de tous ?

Les malades auront la consolation d'assister à des cérémonies et des prédications faites exprès pour eux. Les malades du pèlerinage et ceux qui sont membres de diverses associations de malades (Apostolat des malades, U. C. M., Amicitia) pourront, le midi, avoir une petite réunion fraternelle.

2. *Admission.* — *a) A la cathédrale* seront admis tous les malades et infirmes qui se présenteront ;

b) A la récollection, maison des retraites, 1, rue d'Aguesseau, ne pourront être admis les malades contagieux ou sujets à des crises violentes ou trop atteints pour suivre fructueusement une récollection.

Mais tous les autres malades et infirmes — y compris les « allongés » — seront admis sans difficultés, dans la limite des places disponibles : ils auront à leur service brancardiers et infirmières et trouveront à leur disposition brancards, voiturettes, matelas, exactement comme à Lourdes.

Ils feront leur demande le plus tôt possible en indiquant leur nom, prénom, adresse complète. Ils recevront alors une feuille à remplir qu'ils renverront aussitôt en y joignant un mot de recommandation de M. le curé, d'un prêtre ou d'un membre de l'Hospitalité.

Les malades acceptés recevront un numéro d'inscription et toutes indications utiles.

3. *Transport.* — Chaque malade s'occupe lui-même de se faire transporter. Si, après avoir cherché, il ne trouve sur place personne qui lui fasse la charité de l'amener, qu'il signale son cas ; si l'organisation trouve une occasion favorable, elle le fera prendre.

Il est fait spécialement appel à la charité des personnes qui pourraient mettre leurs voitures à la disposition des malades, soit directement, soit par l'intermédiaire de l'organisation.

Elles auront le mérite d'une œuvre de miséricorde recommandée par Notre-Seigneur et bénie par lui. De plus, elles auront toute facilité de faire un pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes (au Pont-du-Cens et à la chapelle de l'Immaculée). Elles assisteront à de très belles cérémonies, qui seront d'autant plus émouvantes, le soir en particulier, que, pour la première fois à Nantes, les malades y prendront part, comme à Lourdes.

Elles bénéficieront d'ailleurs des prières spéciales que l'on fera faire aux malades pour les personnes qui se seront dévouées à leur service ou les auront aidés matériellement.

4. *Aide matérielle.* — Le *petit déjeuner* et le *goûter* seront offerts aux malades.

Il en sera de même du *déjeuner*, si des générosités suffisantes — en nature ou autrement — permettent de servir, le midi, un repas chaud complet ; dans ce cas, les malades seront avertis.

Les personnes qui voudraient ainsi les aider sont priées de déposer leur offrande à la porterie de la retraite, 1, rue d'Aguesseau, au nom de M. l'abbé Niel, avec la mention « Pour les malades ». [...]

***

S. Exc. Mgr Charles Challiol, évêque de Rodez, dans une lettre pastorale du 2 février 1935, transmet à son diocèse les documents de S. S. le Pape Pie XI et de S. Exc. Mgr Gerlier relativement au Triduum de messes et, après avoir fixé la participation du diocèse aux cérémonies à Lourdes, fait connaître le programme qui a été établi en vue de la célébration d'un Triduum de prières dans le diocèse (1) :

Art. 1er. — Un Triduum de prières, de messes et de communions aura lieu en union avec le Triduum de Lourdes, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, les 26, 27 et 28 avril prochains. Là où ne paraîtrait pas possible la célébration des trois jours, on se contentera de la journée du dimanche 28 avril.

Art. 2. — MM. les curés, chapelains et aumôniers convoqueront leurs fidèles à la messe, le matin, et à un Salut, l'après-midi, les vendredi 26 et samedi 27. Après la messe, on récitera les litanies de la Très Sainte Vierge. Au Salut, on chantera le *Sancta Mater* deux fois, et le *Magnificat* en action de grâces. Immédiatement avant le *Tantum ergo*, on fera, comme à Lourdes, les « acclamations » suivantes :

Seigneur, nous vous adorons.
Seigneur, nous croyons en vous.
Seigneur, nous espérons en vous.
Seigneur, nous vous aimons.
Cœur sacré de Jésus, ayez pitié de nous.
Cœur de Jésus, notre vie et notre résurrection, ayez pitié de nous.
O Marie, Mère du Sauveur, priez pour nous.
O Marie, conçue sans péché, priez pour nous, qui avons recours à vous.

---

(1) Cf. *Revue religieuse de Rodez* (8. 2. 35).

Notre-Dame de Lourdes, bénissez le Pape, vicaire de Jésus Christ.

Notre-Dame de Lourdes, bénissez notre patrie.

Sainte Bernadette, priez pour nous.

Après le Salut, on chantera quelques strophes de l'*Ave Maria* de Lourdes.

ART. 3. — Le dimanche 28 avril, comme les jours précédents, on récitera les litanies de la Très Sainte Vierge, après la messe. Le soir, on exposera le Très Saint Sacrement, pendant les Vêpres, qui seront suivies de la procession du Très Saint Sacrement, avec le chant du *Lauda Sion* et du *Lauda Jerusalem* (*Manuel des Pèlerins*, p. 37 et 38), comme aux processions de Lourdes. Au retour de la procession on fera les « acclamations » ci-dessus, et on chantera le *Te Deum*. Si celui-ci ne pouvait être chanté, il sera remplacé par le *Magnificat*.

Il conviendrait, pour cette journée du dimanche, d'inviter plus instamment les grandes personnes et les enfants à une communion générale de clôture du Jubilé.

ART. 4. — Le samedi 27 avril, à l'*Angelus* du soir, une sonnerie solennelle des cloches, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, annoncera, pour le lendemain, la clôture de l'Année jubilaire de la Rédemption.

***

S. Exc. Mgr MAURICE FELTIN, archevêque de Sens, termine ainsi son communiqué sur la clôture du Jubilé (*Revue diocésaine Sens*, 12. 4. 35) :

En conséquence, Nous vous demandons, Nos très chers Frères, d'assister autant que possible à la sainte messe pendant ces trois jours et d'y faire la sainte communion.

Nous autorisons MM. les curés à donner chaque soir un Salut du Saint Sacrement. On y récitera l'oraison pour la paix.

Nous prions enfin les communautés religieuses qui le pourront, de passer ces trois journées en adoration devant le Saint Sacrement exposé dans les mêmes intentions.

***

S. Exc. Mgr BENJAMIN ROLAND-GOSSELIN, évêque de Versailles, « autorise dans toutes les églises et chapelles du diocèse l'exposition du Très Saint Sacrement, dans la mesure où MM. les curés et aumôniers pourront en assurer l'adoration d'une façon convenable » et demande que « soit donné au moins un Salut du Très Saint Sacrement en union avec les messes célébrées à Lourdes » (1).

PÈLERINAGES

En dehors des innombrables fidèles qui se rendront individuellement à Lourdes, un grand nombre de pèlerinages ont été officiellement annoncés.

Ainsi, S. Exc. Mgr CÉZERAC, archevêque d'Albi, écrit (*S. R. Albi*, 4. 4. 35) : « Votre archevêque et Mgr l'auxiliaire, auxquels se joindront un nombre important de catholiques du diocèse, iront à Lourdes pour vous représenter à ces solennités et prieront pour vous et à toutes vos intentions. »

***

S. Exc. Mgr MÉGNIN, évêque d'Angoulême (*S. R. Angoulême*, 31. 3. 35) : « Avec le Pape et pour répondre au désir qu'il manifeste, Nous exhortons vivement ceux de nos diocésains qui en ont la possibilité, de se rendre à Lourdes « pour la célébration de ces fonctions sacrées ». Nous y serons Nous-même présent, dès le jeudi 25 avril, à midi. Soyons nombreux pour représenter là-bas, auprès du divin Maître et de la Vierge immaculée, le cher diocèse d'Angoulême. »

***

S. Exc. Mgr DUTOIT, évêque d'Arras (*S. R. Arras*, 4. 4. 35) : « Nous sommes heureux de voir coïncider avec ce Triduum le pèlerinage des Féales Suivantes de Notre-Dame, que présidera Mgr Hoguet, protonotaire apostolique, vicaire général et directeur des œuvres diocésaines. A cette phalange d'élite, dont l'effectif déjà considérable s'accroît tous les jours, se joindront quelques centaines d'autres pèlerins qui marqueront dignement la place du diocèse à ce rendez-vous sans pareil donné par le Saint-Père aux catholiques du monde entier autour du sanctuaire de la Vierge de Massabielle. »

***

S. Exc. Mgr BONNABEL, évêque de Gap (*Quinzaine religieuse de Gap*, 14. 2. 35) : « Mgr l'évêque de Gap envisage l'organisation d'un groupe de pèlerins du diocèse à Lourdes pour le Triduum (25-28 avril). MM. les curés sont priés de le faire connaître à leurs paroissiens par des avis en chaire et dans le bulletin paroissial. Les inscriptions seront reçues par eux et transmises à l'évêché. »

***

S. Exc. Mgr GRELLIER, évêque de Laval (*S. R. Laval*, 30. 3. 35) : « Nous souhaitons qu'un groupe important de pèlerins de la Mayenne puisse prendre part aux cérémonies solennelles de la clôture du Jubilé et s'associer au Triduum de messes qui seront célébrées sans interruption à la Grotte de Lourdes. »

***

S. Exc. Mgr NORBERT ROUSSEAU, évêque du Puy, (*S. R. Le Puy*, 8. 2. 35) : « Notre pèlerinage annuel à N.-D. de Lourdes sera, cette année, avancé de quelques semaines. Il aura lieu du mercredi 24 au mardi 30 avril, et coïncidera exactement avec le Triduum de Lourdes, et aussi avec les vacances de Pâques. Il sera présidé par Son Excellence, qui compte sur un grand nombre de pèlerins. »

---

(1) Cf. *S. R. Versailles* (3. 2. 35). — C'est donc dans tous les diocèses que ces Triduums sont ordonnés comme les références ci-après l'indiquent suffisamment :

Agen (*S. R.*, 12. 4. 35) ; — Aire (12. 4. 35) ; — Aix (14. 4. 35) ; — Albi (4. 4. 35) ; — Alger (12. 4. 35) ; — Amiens (30. 3. 35) ; — Angers (14. 4. 35) ; — Angoulême (31. 3. 35) ; — Arras (4. 4. 35) ; — Auch (23. 3. et 30. 3. 35) ; — Autun (6. 4. 35) ; — Bayeux (14. 4. 35) ; — Bayonne (17. 4. 35) ; — Belley (4. 4. 35) ; — Besançon (11. 4. 35) ; — Bordeaux (5. 4. 35) ; — Bourges (13. 4. 35) ; — Cahors (13. 4. 35) ; — Cambrai (6. 4. 35) ; — Carcassonne (13. 4. 35) ; — Chambéry (12. 4. 35) ; — Chartres (13. 4. 35) ; — Clermont (9. 3. 35) ; — Coutances (4. 4. 35) ; — Digne (4. 4. 35) ; — Dijon (2. 2. 35) ; — Evreux (6. 4. 35) ; — Laval (30. 3. 35) ; — Lille (31. 3. 35) ; — Limoges (2. 2. 35) ; — Lyon (5. 4. et 12. 4. 35) ; — Le Mans (14. 4. 35) ; — Marseille (14. 4. 35) ; — Moulins (23. 3. 35) ; — Nancy (16. 3. et 13. 4. 35) ; — Nantes (6. 4. et 13. 4. 35) ; — Nevers (6. 4. 35) ; — Nice (14. 4. 35) ; — Orléans (13. 4. 35) ; — Pamiers (28. 3. 35) ; — Périgueux (13. 4. 35) ; — Perpignan (13. 4. 35) ; — Poitiers (7. 4. 35) ; — Le Puy (8. 3. 35) ; — Quimper (29. 3. 35) ; — Reims (13. 4. 35) ; — La Rochelle (30. 3. 35) ; — Rodez (8. 2. 35) ; — Saint-Brieuc (5. 4. 35) ; — Saint-Claude (11. 4. 35) ; — Saint-Dié (29. 3. 35) ; — Saint-Flour (4. 4. 35) ; — Séez (5. 4. et 12. 4. 35) ; — Sens (12. 4. 35) ; — Toulouse (24. 3. 35) ; — Tours (5. 4. 35) ; — Troyes (12. 4. 35) ; — Tulle (12. 4. 35) ; — Valence (6. 4. et 13. 4. 35) ; — Vannes (6. 4. 35) ; — Verdun (11. 4. 35) ; — Versailles (3. 2. et 14. 4. 35) ; — Viviers (5. 4. 35).

S. Exc. Mgr Castel, évêque de Tulle (*S. R. Tulle*, 22. 3. 35) : « Toute la terre est appelée à s'unir à cette supplication solennelle. Des pèlerinages s'organisent de toutes parts. La Corrèze catholique ne peut pas être, ne sera pas absente. Nous n'organiserons pas de pèlerinage diocésain à cette occasion. Mais des fidèles isolés, des familles, des groupes en grand nombre iront représenter le diocèse aux pieds de l'Immaculée. Nous Nous proposons d'y être Nous-même. Nous saluons avec joie tous ceux qui pourront Nous escorter sur ce sol béni. »

Sans prétendre dresser la liste complète de ces pèlerinages, nous signalons ceux des diocèses ci-après :

Albi (*Semaine religieuse* 4. 4. 35) ; — Angoulême (31. 3. 35) ; — Arras (4. 4. 35) ; — Autun (6. 4. 35) ; — Bordeaux (12. 4. 35) ; — Carcassonne (13. 4. 35) ; — Clermont (9. 3. 35) ; — Gap (14. 2. 35) ; — Laval (23. 3. 35) ; — Lille (31. 3. 35) ; — Limoges (22. 2. et 22. 3. 35) ; — Le Mans (7. 4. 35) ; — Montpellier (6. 4. 35) ; — Moulins (9. 2. et 30. 3. 35 ; — Nancy (16. 3. 35) ; — Nevers (6. 4. 35) ; — Oran (16. 3. 35) ; — Orléans (13. 4. 35) ; — Poitiers 24. 3. 35) ; — Le Puy (8. 2. 35) ; — Rodez (8. 2. 35) ; — Rouen (6. 4. 35 ; — Saint-Brieuc (5. 4. et 12. 4. 35) ; — Saint-Dié (29. 3. 35) ; — Toulouse (24. 3. et 7. 4. 35) ; — Tours (5. 4. 35) ; — Troyes (5. 4. 35) ; — Tulle (22. 3. 35) ; — Valence (6. 4. 35) ; — Verdun (11. 4. 35).

2° Dans les Ordres religieux

S. Exc. Mgr Gerlier a fait connaître, par l'organe du *Journal de la Grotte*, quelques-unes des réponses reçues des supérieurs d'Ordres à qui la lettre d'invitation pour le Triduum avait été envoyée.

***

L'Ordre de Saint-Benoît, notamment les abbayes de Sainte-Marie de Paris, de Notre-Dame de Belloc, à Urt (B.-P.), de Saint-Pierre de Solesmes, ont promis de participer effectivement au grand Triduum de Lourdes.

Le Rme Père Abbé de Belloc se rendra personnellement à Lourdes.

Le Rme Père Dom Germain Cozien, Abbé de Solesmes, écrit que « pendant les trois jours du Triduum toutes les messes de l'abbaye seront dites aux mêmes intentions que celles de la Grotte, c'est-à-dire une vingtaine chaque jour » (1).

***

S. Exc. Mgr Le Hunsec, supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit, annonce :

1° Que tous les prêtres de la Congrégation célèbreront une messe pendant le Triduum de Lourdes aux intentions recommandées par le Souverain Pontife : soit 1 500 messes qui seront dites à des heures différentes, sous des latitudes variées, dans les divers domaines missionnaires de la Congrégation : Europe, Afrique, Amérique...

2° Que tous les Frères coadjuteurs, séminaristes et novices de la Congrégation offriront également aux mêmes intentions leur communion pendant les solennités jubilaires : soit 3 000 communions environ (2).

***

L'Institut des Frères de Saint-Vincent de Paul sera représenté au Triduum de Lourdes par le R. P. Desrousseaux, supérieur général :

Par ailleurs, toutes les Œuvres de l'Institut s'uniront par des prières spéciales aux pèlerins du Jubilé... L'Association du Chapelet des enfants, en particulier, unira ses fervents *Ave* à ceux de Lourdes, en ces jours-là (1).

***

Le T. R. P. Sordet, assistant général des Pères Rédemptoristes, d'après une note du T. R. Père supérieur général, insérée dans les *Analecta*, bulletin officiel de la Congrégation, annonce : 1° Un Triduum eucharistique dans toutes les églises et chapelles de la Congrégation ;

2° Un redoublement de ferveur et de dévouement dans les prédications pour bien faire connaître le sens de la manifestation jubilaire de Lourdes, et les intentions du Saint-Père ;

3° La présence à Lourdes du T. R. Père supérieur général et de son premier assistant (2).

***

Le T. R. Père Ministre général des Frères Mineurs, dans un long article des *Acta Ordinis*, attire l'attention des religieux et religieuses de l'Ordre sur l'importance de la manifestation prochaine de Lourdes pour les fils et filles de saint François, à raison des traditions particulières de l'Ordre.

Il ordonne :

a) Que les trois jours de fête prévus soient sanctifiés par des cérémonies eucharistiques ferventes et des actes de pénitence ;

b) Que dans toutes les chapelles des monastères tant d'hommes que de femmes, des séries de messes ininterrompues soient organisées — autant que faire se pourra — ou du moins une messe solennelle, en union avec les solennités de Lourdes ;

c) Que des prédications soient faites sur l'excellence du saint sacrifice de la messe et sur sa valeur propitiatoire ; sur Marie corédemptrice et médiatrice entre Dieu et les hommes ;

d) Que les œuvres de piété soient multipliées partout autant que faire se pourra : prières spéciales, adorations diurnes et nocturnes.

De plus il invite :

a) Les Tertiaires de Saint-François qui le pourront à se rendre à Lourdes en pèlerinage ;

b) Les religieux qui pourraient donner leur concours à l'organisation des pèlerinages, à se munir au plus tôt des autorisations nécessaires, pour lesquelles les supérieurs provinciaux se montreront très larges ;

c) Tous ceux qui ont coutume de se montrer dociles à l'esprit de saint François, à compléter ce programme de piété par telles œuvres de miséricorde qui seront à leur portée ;

Enfin il promet sa présence, « en réponse à la gracieuse invitation de S. Exc. Mgr l'évêque de Lourdes et au sourire engageant de la Vierge de Massabielle, qui lui promet le bonheur d'un spectacle céleste, sur les rives du gave, au bord de la Fontaine d'où coulent depuis plus de trois quarts de siècle des torrents de grâces » (3).

***

Le T. R. P. Kieffer, supérieur général de Marianistes, sera présent au Triduum de Lourdes à la tête de 250 élèves des maisons d'éducation de France et d'Espagne relevant de la Congrégation (4).

Le T. R. P. Eugène Couet, supérieur général des

(1) *Journal de la Grotte* (31. 3. 35).
(2) *Ibid.*

(1) *Journal de la Grotte* (31. 3 35).
(2) *Ibid.* (24. 2. 35).
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.* (7. 4. 35).

Pères du Saint Sacrement, a fait publier par tous les périodiques relevant de la Congrégation et paraissant en une dizaine de langues différentes, les lettres du Saint-Père et de Mgr Gerlier annonçant les solennités du Triduum de Lourdes.

De plus, il a prescrit :

a) Dans chacune des églises de la Congrégation, pour tous les jours du Triduum, une messe chantée aux intentions du Saint-Père et un Salut solennel, accompagné de la Consécration au Sacré-Cœur ; des instructions convenables pour faire entrer les fidèles dans l'esprit de ces solennités exceptionnelles ;

b) Dans toutes les communautés, le chant, le matin, du *Veni Creator ;* à midi, du *Pange lingua ;* le soir, de l'*Ave maris Stella* (1).

***

Les Augustins de l'Assomption ont organisé par l'Association Notre-Dame de Salut deux trains de pèlerinage : 1° train de Paris et de l'ensemble de la France comprenant 600 pèlerins ; 2° train de Marseille et de la région du Midi avec 500 pèlerins.

Le R. P. GERVAIS QUÉNARD, supérieur général, a adressé à ses religieux le communiqué suivant (3. 2. 35) :

Toute l'Assomption, si doucement liée à Lourdes, surtout en France et en Amérique du Sud, se réjouit des prières extraordinaires que le Pape daigne autoriser en cette capitale de la prière pour la fin du Jubilé de la Rédemption.

Chacune de nos communautés s'associera à ce Triduum solennel en organisant, suivant les maisons, pour chacun de ces trois jours indiqués (26, 27, 28 avril), soit une messe, soit un Salut du Saint Sacrement, soit même une procession. Au cours de cette cérémonie, on récitera au moins une dizaine de chapelet et les litanies de la Sainte Vierge, en y ajoutant, là où cela sera possible, le chant de l'*Ave* de Lourdes.

L'évêque de Lourdes a invité délicatement le Père général à célébrer à la Grotte une des messes du Triduum.

VIII — *Le Triduum dans les diverses parties du monde*

En Europe

ALLEMAGNE

Le T. R. P. GRENDEL, supérieur général de la Société du Verbe-Divin de Steyl, annonce à S. Exc. Mgr Gerlier que dans toutes les maisons et églises de la Société des cérémonies seront organisées pour assurer une digne participation au Triduum de Lourdes.

D'autre part, les Bénédictins de Saint-Etienne d'Augsbourg annoncent que le Rme Père Abbé Placide Glogger, président de la Congrégation de Bavière, se fera représenter à Lourdes par le secrétaire de la Congrégation, Dom Hermann Rouvier, accompagné de Dom Paul Rieger, délégué du Rme Père Abbé de Schaeftlarn.

Tous les monastères de la Congrégation de Bavière ont été invités à célébrer le Triduum par des cérémonies appropriées (2).

BELGIQUE

S. Em. le cardinal VAN ROEY, archevêque de Malines, se rend personnellement à Lourdes pour assister au Triduum. De nombreux pèlerins belges se trouveront également à Lourdes.

Le dimanche 14. 4. 35 a été lue dans toutes les églises et chapelles une lettre du cardinal indiquant les cérémonies de participation au Jubilé de tout le diocèse de Malines. A cette occasion, « MM. les curés organiseront, au jour le plus convenable, des communions collectives, notamment de la Croisade eucharistique, de la jeunesse d'Action catholique, des Ligues du Sacré-Cœur, des Congrégations de la Sainte Vierge ».

Signalons enfin que deux des évêques de Belgique, NN. SS. Heylen, de Namur, et Kerkhofs, de Liége, ont consacré leur pastorale de Carême au Triduum.

De S. Exc. Mgr Thomas Heylen, évêque de Namur (11. 2. 35) (1)

[...] Ce message, où les appels anxieux alternent avec les accents d'émotion et de piété, a vraiment l'ampleur d'une vision biblique. C'est l'universalité des catholiques qui est appelée à se mettre, pour trois jours, en contact incessant avec son Dieu, dans une prière unanime, ardente et suppliante.

[...] A cette fin, Nous avons décidé et décidons ce qui suit :

1. Les fidèles seront instamment invités à assister à la sainte messe et à faire la sainte communion aussi souvent que possible, même chaque jour du Triduum. On leur suggérera de contribuer, par leurs aumônes, à la célébration d'une ou de plusieurs messes solennelles aux intentions de Notre Saint-Père le Pape et du Jubilé.

2. Le soir du jeudi 25 avril, aura lieu, dans toutes les églises et chapelles, l'exercice si pieux et si édifiant de l'Heure sainte, en union avec les pèlerins de Lourdes.

3. Le vendredi 26 avril, à l'heure la plus favorable, on fera l'exercice du chemin de la croix. Il sera suivi du Salut du Très Saint Sacrement, au cours duquel on récitera l'acte de consécration de la Belgique au Sacré Cœur (*Liber Manualis*, p. 94).

4. Le dimanche 28 avril, les offices se célébreront en grande solennité. — Le Très Saint Sacrement pourra rester exposé soit depuis la messe jusqu'aux Vêpres, soit depuis les Vêpres jusqu'au Salut du soir. Les fidèles seront invités à passer au moins une heure aux pieds de Notre-Seigneur pour l'adorer, le remercier du bienfait de la Rédemption, lui demander pardon au nom du monde entier et solliciter surtout le grand bien de la paix. Pendant le Salut du Très Saint Sacrement, on récitera l'acte de consécration de la Belgique à la Très Sainte Vierge (*Liber Manualis*, p. 101). La cérémonie se terminera par le chant du *Te Deum.* [...]

De S. Exc. Mgr Louis Kerkhofs, évêque de Liége (23. 2. 35) (2)

Quel est, croyez-vous, le but de la cérémonie vraiment extraordinaire qui clôturera à Lourdes, du 25 au 28 avril prochain, le Jubilé du XIXe centenaire de la Rédemption ?

---

(1) *Journal de la Grotte* (7. 4. 35).
(2) *Ibid.* (17. 3. 35 et 7. 4. 35).

(1) Cf. Lettre pastorale relative au Triduum final de l'Année sainte et mandement pour le Carême. Une brochure, Evêché Namur, 1935.
(2) Cf. lettre pastorale et dispositif du Carême pour l'an de grâce 1935. Une brochure de 13 pages. Dessain, Liége 1935.

Que veulent ses promoteurs, feu le cardinal Bourne et le cardinal Verdier, par cette série de 140 messes se succédant sans interruption trois jours durant, sur l'autel de la Grotte ?

Que veut S. S. Pie XI en approuvant cette cérémonie et en y convoquant des représentants de toutes les nations ?

[...] Mais le grand but que poursuit le Souverain Pontife en fixant ainsi longuement les yeux de l'univers sur l'autel de la Grotte en cette fin du glorieux centenaire, c'est de nous apprendre l'importance capitale du sacrifice de Jésus-Christ. Son geste semble nous dire : le sacrifice sanglant du Calvaire, se perpétuant dans le sacrifice non sanglant de la messe, est le point culminant de l'œuvre rédemptrice. Et le fruit principal de cette sainte Année jubilaire doit être un accroissement de votre dévotion à la sainte messe. [...]

BULGARIE

S. Exc. Mgr Peef, vicaire apostolique de Sofia et évêque des Bulgares catholiques latins, a prescrit pour toutes les églises de son diocèse les exercices suivants :

1° Pour le 25 avril, au soir, l'exposition du Saint Sacrement, devant lequel Heure sainte d'adoration, récitation du chapelet aux intentions du Pape, pour terminer par la Bénédiction.

2° Pour les 26 et 27 avril : le matin, messe devant le Saint Sacrement exposé; le soir, récitation du chapelet et Salut du Saint Sacrement.

3° Pour le 28 avril : le matin, messe solennelle, chantée devant le Saint Sacrement exposé, communion générale; le soir, Heure sainte (1).

ESPAGNE

Sous la présidence de l'évêque de Barcelone, S. Exc. Mgr Irurita y Almandoz, est organisé un grand pèlerinage par l'Hospitalité de Notre-Dame de Lourdes (2).

S. Exc. Mgr Irurita y Almandoz publie également une circulaire sur la « Clôture du Jubilé à Lourdes » (3).

S. Exc. Rev. P. Salvi Huix, évêque titulaire de Selymbria, administrateur apostolique d'Eivissa, élu de Lleida, publie une Lettre pastorale sur « Le Jubilé du XIXe centenaire de la Rédemption et le VIIe centenaire de la reconquête d'Eivissa » (4).

S. Exc. Mgr Villar y Saenz, évêque de Jaca, sera à Lourdes pour le Triduum et ordonne pour son diocèse de grandes cérémonies (5).

S. Exc. Mgr Gandesegui y Garrochategui, archevêque de Valladolid, prescrit lui aussi des prières spéciales et des cérémonies spéciales pour son diocèse pendant le Triduum (6).

Le diocèse de Bilbao sera représenté au Triduum par un pèlerinage basque qui partira de Bilbao le 23 avril et sera assisté comme directeur spirituel par le R. P. Dominique du Crucifix, recteur des Passionistes de Deutso-Bilbao (7).

S. Exc. Mgr l'archevêque de Grenade annonce que tous les évêques de la province, réunis en conférence annuelle, se proposent de rédiger une lettre circulaire pour inviter leurs diocésains à s'unir de cœur au Triduum de la Grotte de Lourdes (1).

Signalons encore une lettre de S. Exc. Mgr Alcaraz Alenda, évêque de Badajoz (10. 3. 35) et une circulaire du vicaire général de Tuy, Mgr D. Lorenzo Miguelez Dominguez (15. 2. 35).

Voici, par ailleurs, la traduction de passages importants de plusieurs des actes de l'épiscopat d'Espagne.

Lettre pastorale de S. Em. le cardinal Vidal y Barraquer, archevêque de Tarragone (7. 3. 35) (2)

Notre Très Saint Père, le Pontife romain Pie XI, glorieusement régnant, a désigné la cité mariale de Lourdes pour la célébration d'un solennel Triduum eucharistique, qui doit être comme le brillant couronnement de la série des cérémonies si splendides qui ont eu lieu à l'occasion du Jubilé de la Rédemption.

Il serait à désirer qu'un grand nombre de Nos chers diocésains puissent se réunir auprès de la Grotte sacrée de Massabielle. Là se rassemblera une immense foule de fidèles du monde catholique tout entier, pour rendre un digne hommage d'amour et de vénération au divin Rédempteur sur son trône eucharistique, aux pieds de la Reine du ciel et de la terre, qui a mérité d'être appelée Notre corédemptrice, à cause de la part importante qu'elle eut dans la Rédemption du genre humain. [...]

[...] A son tour, le Révérendissime évêque de Tarbes et Lourdes, Mgr Gerlier, dans une lettre remarquable. Nous prie de vous inviter à prendre part directement aux solennités que l'on prépare en ce sanctuaire eucharistico-marial pour les jours compris entre le jeudi de la première semaine de Pâques (25 avril) et le dimanche de *Quasimodo* ou *in Albis* (28 du mois présent).

C'est avec le plus grand plaisir que Nous faisons Nôtres ces prières et ces invitations et que Nous vous recommandons de vous rendre avec empressement aux solennelles cérémonies de Lourdes, en vous demandant instamment de ne pas oublier, aux jours mentionnés, d'adresser vos prières au Seigneur, afin que, par l'intercession de la Très Sainte Vierge, soient promptement réalisés les désirs du Pape. [...]

De S. Exc. Mgr Senso Lazaro, évêque d'Astorga (6. 3. 35) (3)

[...] Nous recommandons également à MM. les curés, en vue de la participation aux solennités de Lourdes, ainsi que le veut et le conseille le Pape, d'organiser dans leurs églises, le matin du dimanche *in Albis*, dernier jour de l'année jubilaire, une communion générale des fidèles de la paroisse ou au moins des enfants du catéchisme, et, le soir, quelque exercice pieux, avec exposition du Très Saint Sacrement, si on le juge opportun, tel que la récitation du saint Rosaire, la récitation ou le chant des litanies des saints, l'acte de réparation, l'Heure sainte, etc., en exhortant auparavant les fidèles à y assister en grand nombre.

(1) Cf. *Journal de la Grotte* (4. 4. 35).
(2) *Boletin oficial del Obispado de Lerida* (1. 3. 35).
(3) *Boletin oficial del Obispado de Barcelona* (30. 3. 35).
(4) *Boletin oficial del Obispado de Eivissa* (25. 3. 35).
(5) *Journal de la Grotte* (24. 3. 35).
(6) *Ibid.* (24. 3. 35).
(7) *Ibid.* (31. 3. 35).

(1) *Journal de la Grotte* (14. 4. 35).
(2) Cf. *Boletin Oficial Eclesiastico del Arzopispado de Tarragona* (11. 3. 35).
(3) Cf. *Boletin Eclesiastico del Obispado de Astorga* (10. 3. 35).

De S. Exc. Mgr José Alvarez Miranda, évêque de Léon (11. 2. 35) (1)

[...] L'amour du Très Saint Sacrement, très chers Frères, la dévotion au Saint Sacrifice de la messe, où se fait la consécration de l'Eucharistie, voilà ce que le Pape désire faire pénétrer et graver profondément dans le cœur des fidèles, car c'est l'œuvre la plus grande de la Rédemption. Que les fidèles méditent au pied de l'auguste sacrement de l'autel, qu'ils aillent à lui avec dévotion, dit le Pape dans sa lettre du 10 janvier dernier à l'évêque de Lourdes sur le Triduum eucharistique qui doit être célébré dans ce sanctuaire, du 25 au 28 avril, pour clôturer l'Année sainte ; et il désire que les fidèles accourent du monde entier pour assister à ces saintes cérémonies. D'autre part, à l'invitation que Nous avons reçue de l'Excellentissime évêque de Lourdes pour lesdites cérémonies, Nous avons répondu en exprimant Nos remerciements et en assurant que Nous participerions à ces extraordinaires solennités.

[...] Daigne l'Immaculée Vierge Marie, qui par la volonté de Dieu a opéré et opère en la Grotte de Massabielle de si grandes merveilles, écouter nos humbles supplications et nous obtenir de son divin Fils ce que nous demandons, pour le bien de l'Eglise, le salut des âmes et la tranquillité des peuples et du monde. Tels sont les vœux de Sa Sainteté, et par conséquent les nôtres.

GRANDE-BRETAGNE ET ÉCOSSE

La Grande-Bretagne sera représentée à Lourdes. En effet, la « Catholic Association » a organisé un pèlerinage national. On prévoit que 5 000 à 6 000 pèlerins y participeront.

Ce pèlerinage sera conduit par plusieurs archevêques et évêques. Le 12 avril, *The Universe* donnait les noms de LL. EExc. Mgr Mostyn, archevêque de Cardiff ; Mgr Williams, archevêque de Birmingham; Mgr Goodier, archevêque de Hiérapolis de Phrygie; Mgr Doubleday, évêque de Brentwood ; Mgr Pearson, évêque de Lancaster; Mgr McNulty, évêque de Nottingham et Clifton, et Mgr Myers, évêque auxiliaire du regretté cardinal Bourne.

Pour aider les millions de catholiques du monde entier à répondre à l'appel du Saint-Père et à s'unir aux prières du Triduum de Lourdes, la « Society for the maintenance of the Apostolic See » a répandu une artistique image en couleurs qui représente la célébration de la messe à la Grotte de Massabielle, avec une prière en faveur de la paix (2).

S. Exc. Mgr DOUBLEDAY, évêque de Brentwood, assistera au Triduum de Lourdes. Il écrit une lettre pastorale aux fidèles de son diocèse à ce sujet. Triduum dans toutes les paroisses du diocèse, surtout messes solennelles et communions (3).

Sous la direction de Mgr FORSYTH, aumônier général des chevaliers de Saint-Colomban, un pèlerinage écossais s'unira au pèlerinage de la « Catholic Association » (4).

HONGRIE

S. Exc. Mgr SZMRECSANY, archevêque d'Eger, prescrit dans toutes les églises de son diocèse un Triduum de messes, adorations, communions avec une cérémonie solennelle de clôture (1).

ITALIE

Le Comité « Pro Palestina e Lourdes » lance un appel vibrant à toute l'Italie pour la formation d'un pèlerinage national à Lourdes, à l'occasion de la clôture solennelle du Jubilé de la Rédemption.

Plusieurs évêques ont recommandé ce pèlerinage à leurs diocésains. En particulier S. Exc. Mgr FILIPPELLO, évêque d'Ivréa, dans une lettre pastorale au clergé et aux fidèles de son diocèse :

Porte à la connaissance de tous l'organisation d'un pèlerinage national italien aux fêtes jubilaires de Lourdes, par les soins du Comité « Pro Palestina e Lourdes », et invite tous ceux qui le pourront à y prendre part afin que le diocèse y soit dignement représenté.

En témoignage concret de sa fervente dévotion, l'Italie apportera, pour être offert à la Vierge de Lourdes, un petit rameau d'olivier en or d'un travail très artistique.

Présenté au Saint-Père par le Comité « Pro Palestina e Lourdes », pour être bénit par lui, il sera remis aux pèlerins italiens à leur départ pour Lourdes (2).

S. Em. le cardinal SBARRETTI, secrétaire de la Congrégation du Saint-Office, évêque suburbicaire de Sabine, annonce un Triduum solennel à célébrer dans son diocèse en union avec celui de Lourdes (3).

De nombreux autres évêques ont prescrit dans leurs diocèses soit des triduums, soit des prières spéciales, soit des messes et des communions. Citons entre autres : S. Exc. Mgr Torrini, archevêque de Lucca ; S. Exc. Mgr Macchi, évêque de Côme, S. Exc. Mgr Zaffrani, évêque de Guastalla, S. Exc. Mgr Ubaldi, évêque de Gubbio ; S. Exc. Mgr Pederzolli, évêque de Parenzo et Pola.

Nous recueillons ci-après les lettres écrites par LL. EEm. les cadinaux.

Il importe de souligner la forme toute particulière que revêtira dans l'archidiocèse de Milan le Triduum de clôture du Jubilé. Par lettre de S. Em. le cardinal Pacelli est accordée la faveur de pouvoir célébrer une messe dans chacun des 72 principaux sanctuaires (4) dédiés à Marie dans l'archidiocèse.

TRIDUUM DE MESSES
dans les 72 principaux sanctuaires de Marie du diocèse de Milan

Communiqué de S. Em. le cardinal Schuster, archevêque de Milan (10. 3. 35) (5)

Pour clôturer dignement l'année dix-neuf fois jubilaire de notre sainte rédemption, aucune cérémonie ne Nous semble plus convenable que le solennel

---

(1) Cf. une brochure 21 × 14 cm. de 26 pages. Imprenta Catolica, Léon. 1935.
(2) Cf. *The Universe*, 5. 4. 35.
(3) *Journal de la Grotte* (24. 3. 35).
(4) *Ibid.*

(1) *Journal de la Grotte* (24. 3. 35).
(2) *Ibid.* (24. 2. 35).
(3) *Ibid.* (24. et 31. 3. 35).
(4) Le chiffre réel est de 73 messes. Cela s'explique par le fait que, en plus des 72 qui seront dites dans les 72 sanctuaires marials, une messe solennelle inaugurale doit être célébrée en l'église métropolitaine le 26 avril à minuit.
(5) Cf. *Italia* (10. 3. 35) : « Lettre de S. Em. le cardinal aux curés de l'archidiocèse de Milan. »

Triduum de sacrifices eucharistiques non interrompus qui, avec l'approbation du Saint-Siège apostolique, sera célébré à Lourdes du 26 au 28 du mois d'avril prochain.

C'est le désir du Saint-Père que tous les fidèles, de tous les points du globe, unissent leurs prières à celles qui, durant le Triduum, seront adressées à Dieu dans la basilique mariale qui s'élève au-dessus de la Grotte de Massabielle; c'est pourquoi l'archidiocèse ambrosien se fait un devoir et un honneur de répondre joyeusement au vœu de l'Auguste Pontife.

A l'audience qui Nous a été accordée, durant Notre pèlerinage à Rome, Nous avons exposé filialement au Saint-Père Notre vœu à ce sujet. Lui qui, en principe, l'avait déjà agréé, a daigné maintenant le louer et le bénir dans une lettre de l'Eminentissime cardinal secrétaire d'Etat, en date du 5 mars dernier, Nous autorisant à le mettre à exécution. Voici comment :

1° En union spirituelle au Triduum eucharistique de saintes messes qui, sans interruption, à toutes les heures du jour et de la nuit, seront célébrées à Lourdes, du 26 au 28 avril, pour la clôture de l'Année sainte jubilaire, sera également offerte dans l'archidiocèse ambrosien, à la Vierge immaculée une brillante couronne de sacrifices eucharistiques qui se succéderont sans interruption sur le saint autel. Cependant, au lieu de choisir un sanctuaire unique, comme, par exemple, l'église dédiée à Notre-Dame de Lourdes à Milan, ce cycle de messes s'élargira et comprendra tous les grands sanctuaires marials de l'archidiocèse ; de la sorte, les fruits en seront beaucoup plus abondants et plus profitables, et plus nombreuse sera la participation des fidèles. Toutefois, comme le Triduum ne dure que soixante-douze heures, la sainte cérémonie ne pourra avoir lieu que dans les sanctuaires dédiés à la Très Sainte Vierge, choisis parmi les plus insignes, les plus vastes et les plus commodes de chaque paroisse du diocèse.

Afin de rendre encore plus solennelle cette grandiose manifestation de piété envers la Très Sainte Vierge, Mère de miséricorde, Refuge des pécheurs et Auxiliaire des chrétiens, le Saint-Père a daigné accorder pour la dernière fois les indulgences et les faveurs du saint Jubilé à tous les fidèles qui, s'étant confessés et ayant communié, assisteront dévotement au solennel sacrifice eucharistique, à l'heure assignée par le cycle diocésain.

En faveur de ces sanctuaires marials où la sainte messe sera célébrée au cours de l'après-midi, le Saint-Père permet que, aussi bien pour le prêtre célébrant que pour les fidèles qui s'approcheront de la sainte Table, il soit suffisant d'avoir pratiqué un jeûne de quatre heures avant la sainte messe. Toutefois, une seconde messe ou une seconde communion ne sont pas permises durant le même jour naturel.

Tous devront prier la Sainte Vierge suivant les augustes intentions du Souverain Pontife pour les besoins de l'Eglise, pour la paix des Etats chrétiens et pour la dilatation du règne du Christ, même parmi ceux qui dorment dans les ténèbres et les ombres de la mort.

Les Révérends doyens, supérieurs et curés qui désirent que soit choisi pour le Triduum eucharistique quelque insigne sanctuaire marial de leur propre vicariat ou de leur propre paroisse, doivent Nous en faire immédiatement la demande, en l'appuyant des titres de célébrité et de vénération du sanctuaire proposé. Nous rappelons cependant que Nous ne pourrons choisir que 72 sanctuaires, parmi les plus insignes de l'archidiocèse.

L'heure de la sainte messe qui, suivant le cycle, devra être assignée à chaque sanctuaire, sera désignée par le sort ; le tirage aura lieu en la vénérable Curie archiépiscopale, dans les salons des concours, le jour de la fête de la très sainte Annonciation, le 25 mars, à 11 heures. Tous les prêtres pourront y assister. Ainsi, chaque curé des sanctuaires choisis pour cet extraordinaire Jubilé marial recevra plus joyeusement la désignation de l'heure à laquelle sera célébrée sa propre messe solennelle, que ce soit de jour ou de nuit, comme de la main même de la Vierge bénie.

L'Eglise salue la Sainte Vierge en l'appelant *Spes nostra*. Nous aussi, mettons toute notre espérance en Marie, en nourrissant la très vive confiance que ce nouvel acte de piété eucharistique, expression d'une filiale dévotion de tous les bons Ambrosiens envers l'éminente Mère de Dieu, attirera sur l'archevêché de grandes grâces et détournera de l'Eglise de redoutables fléaux.

Mais il est nécessaire de s'adonner, durant la période sacrée du Carême, à la pénitence, à la réparation et à la propitiation pour nos péchés et ceux du monde. « Pénitence, pénitence ! disait à Lourdes l'Immaculée Vierge Marie à sainte Bernadette. Baise la terre pour la conversion des pécheurs. »

Milan, le premier dimanche de Carême, 10 mars 1935.

Lettre du cardinal Pacelli au cardinal Schuster, archevêque de Milan (5. 3. 35) (1)

L'Auguste Pontife me confie l'honneur et le soin de vous faire savoir qu'il a accueilli avec un intérêt particulier la pieuse requête que Votre Eminence Révérendissime lui a humblement adressée, en date du 22 février dernier, concernant le projet de participation de votre archidiocèse au grand Triduum de messes qui clôturera, à Lourdes, le cycle jubilaire de la Rédemption.

Le Saint-Père consent volontiers à ce que le même Triduum solennel s'étende à votre archidiocèse tout entier. Quant à la difficulté que Votre Eminence trouve dans le nombre des paroisses du diocèse, il semble à Sa Sainteté qu'on puisse la résoudre si l'on ne comprend que les paroisses et vicairies foraines, en se contentant d'ajouter quelques unités aux premières et d'en retrancher bien peu aux secondes, pour arriver au chiffre de 72.

En ce qui concerne le jeûne eucharistique requis par les prêtres pour la célébration de la sainte messe, le Saint-Père permet que le jeûne lui-même soit de quatre heures, à compter avant la célébration du Saint Sacrifice ; il accorde la même faveur pour la participation du peuple à la communion eucharistique.

Quant aux indulgences que peuvent gagner tous ceux qui prendront pieusement part à ces cérémonies de clôture de l'Année sainte dont Votre Eminence fait mention dans sa lettre, l'Auguste Pontife les accorde également.

---

(1) Cf. *Italia* (10. 3. 35), qui la fait précéder des lignes suivantes : « Voici la lettre que le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, a adressée à notre archevêque, et qui contient les instructions précises concernant la célébration du Triduum extraordinaire dans les sanctuaires marials. »

En attendant, Sa Sainteté bénit, en l'accompagnant de ses vœux, votre louable et sainte initiative, d'autant plus volontiers qu'elle voit qu'il est question dans le programme d'inviter chaleureusement les bonnes populations à offrir la sainte communion à ses augustes intentions et elle espère beaucoup que tant de prières obtiendront la grâce désirée de la paix du Christ et la conversion des pauvres pécheurs.

Animé de ces nobles sentiments, le Saint-Père accorde de tout cœur à Votre Eminence, au clergé et à tous les fidèles de l'Eglise ambrosienne, la Bénédiction apostolique implorée, gage des faveurs célestes.

Je suis heureux de profiter de cette occasion pour vous baiser très humblement la main, vous exprimer mes sentiments de profond respect et me dire, de Votre Eminence Révérendissime, le très humble, très dévoué, très attaché et vrai serviteur.

E. card. PACELLI.

Lettre de S. Em. le cardinal La Fontaine, patriarche de Venise (25. 3. 35) (1)

Vous savez que la piété du Saint-Père veut clôturer des fêtes jubilaires par une cérémonie à la gloire du très saint sacrement de l'Eucharistie, sans oublier l'immaculée Mère du Sauveur. Il n'est vraiment pas nécessaire de faire appel à l'art humain pour organiser une aussi filiale cérémonie.

La dévotion à la Vierge de Lourdes se prête admirablement à cette fête. On y trouve le respect affectueux envers Jésus-Sacrement, en même temps qu'on y voit resplendir plus que jamais la gloire de l'Immaculée telle qu'elle daigna se manifester à Lourdes.

Nous n'avons donc pas besoin de chercher une dévotion nouvelle. Lourdes avec le Très Saint Sacrement et avec la Sainte Vierge sera le sujet de notre fête, parce que c'est le sujet marqué par Dieu, le sujet indiqué par le Vicaire du Christ, qui a voulu que tous les diocèses s'unissent aux solennelles manifestations de Lourdes. Oh! comme nos cœurs se sentiront réconfortés, après s'être nourris de l'Eucharistie! Comme nos âmes exulteront au sourire maternel de l'Immaculée!

Afin de nous rapprocher plus que jamais du mystère d'amour et de l'immaculée Mère des fidèles, Nous vous présentons un programme de fêtes qui, s'inspirant du sentiment de reconnaissance du Saint-Père, est un remerciement à Jésus des dons dont il nous a comblés cette année, et une proclamation toujours plus haute des bienfaits de l'intercession de l'Immaculée.

Adoptez ce programme, mettez-y votre cœur et faites en sorte que ces démonstrations de reconnaissance ne soient pas seulement des louanges extérieures, mais encore l'expression de sentiments de foi et d'amour de fils aimants envers la Mère très douce et envers Celui qui est notre Frère aîné à nous tous.

Venise, du palais patriarcal, le 25 mars 1935.

(1) L'*Osservatore Romano* (5. 4. 35) fait précéder le texte de la lettre des lignes suivantes :

« S. Em. le cardinal patriarche, prenant d'opportunes dispositions, ordonne la clôture des fêtes jubilaires par un grand Triduum célébré en ville, les 25, 26 et 27 avril. Jours particulièrement solennels pour Venise, car l'un d'eux coïncide avec la fête de saint Marc, protecteur de notre patriarcat.

» Dans les églises centrales de chaque quartier et dans d'autres qui seront désignées par le collège des curés, sera célébrée une messe, à minuit.

» Le dimanche *in Albis* sera consacré à une fête mariale, avec saintes messes célébrées sans interruption en la basilique de Notre-Dame de Salut, de 5 heures du matin à 1 heure de l'après-midi ; à 10 heures du matin, sera chantée une messe pontificale solennelle, et dans l'après-midi, aura lieu la clôture des cérémonies jubilaires en la basilique d'Or, avec procession solennelle, où sera portée la très sainte image de la Vierge nicopéienne [Vierge apportée d'Orient au XIIIe siècle par Henri Dandolo] ; enfin chant du *Te Deum* et bénédiction eucharistique.

» A ce sujet, S. Em. le cardinal patriarche a adressé au clergé et au peuple la très vénérable lettre suivante. »

Lettre de S. Em. le cardinal Carlo Dalmazio Minoretti, archevêque de Gênes (2. 4. 35) (1)

AUX RÉVÉRENDS CURÉS ET RECTEURS DES ÉGLISES DE LA VILLE ET DU DIOCÈSE DE GÊNES.

Suivant l'invitation du Saint-Père, qui, aux prescriptions concernant le Triduum solennel de clôture du Jubilé de la Rédemption à Lourdes, a fait suivre l'exhortation adressée au monde entier de s'unir aux prières de Lourdes, Nous ordonnons que dans toutes les paroisses, en l'un des trois jours : 26, 27 et 28 du mois d'avril courant, ait lieu une cérémonie eucharistique.

Le but, désigné par le Saint-Père lui-même, est d'obtenir la paix entre les peuples, le retour des dissidents à la sainte Mère l'Eglise.

Tous les esprits sont dans l'attente, incertains du lendemain, menacés de nouvelles guerres qui seraient l'extermination des nations.

La sagesse de nos gouvernants nous donne la pleine assurance que, de notre côté, nous ne fournirons aucun prétexte à de nouvelles luttes.

Puisse cette sagesse être partagée par toutes les nations, afin que les peuples, en pleine paix et en pleine sécurité pour l'avenir, mettent leurs soins à régler aussi les différends économiques. C'est tout ce que Nous désirons et tout ce que Nous demanderons au Seigneur, avec une humble confiance en lui, le Prince de la paix.

A la prière joignons une vie bien ordonnée ainsi que la piété chrétienne, accomplissons surtout fidèlement le devoir pascal.

Le Dieu miséricordieux daignera alors exaucer nos prières et, par l'intercession de la Madone, donnera la paix aux peuples et la sagesse aux gouvernements.

Ajoutons-y l'exercice de la charité en pratiquant les multiples œuvres de miséricorde, montrant ainsi que nous sommes tous frères, tous membres de la même famille chrétienne; cet exercice, grâce à la destruction de toute trace d'égoïsme, créera parmi nous tous cet amour qui détruira ces préventions et ces haines si funestes aux bonnes relations humaines et à la paix.

MM. les curés ne manqueront certainement pas d'exhorter leurs paroissiens à réaliser ce but.

Gênes, du palais archiépiscopal, le 2 avril 1935.

(1) L'*Osservatore Romano* (5. 4. 35), qui publie cette lettre, la fait précéder des lignes suivantes :

« S. Em. le cardinal archevêque a adressé aux Révérends curés la lettre suivante, dans laquelle, comme suite à l'invitation du Saint-Père, il ordonne la célébration d'une cérémonie eucharistique, en union aux prières qui seront dites, à Lourdes, au Triduum solennel de la clôture de l'Année sainte. »

PAYS-BAS

L'épiscopat hollandais annonce qu'il délègue deux prêtres pour le représenter au Triduum (1).

L'Association néerlandaise de touristes catholiques annonce l'arrivée en pèlerinage à Lourdes d'une cinquantaine de ses membres, sous la direction du R. P. Dr B. Zuure, pour représenter la Hollande aux fêtes jubilaires (2).

S. Exc. Mgr Diepen, évêque de Bois-le-Duc, annonce qu'il se fera représenter aux fêtes jubilaires de Lourdes par Mgr Alex Sweens, camérier de Sa Sainteté et président de son grand séminaire. Il publie, d'autre part, une lettre pastorale où :

a) Il ordonne que dans toutes les églises paroissiales et chapelles publiques soit donné, du 25 au 28 avril, un Salut solennel du Saint Sacrement, avec récitation des litanies de la Sainte Vierge et de l'acte de Réparation au Sacré Cœur, et adjonction, le jeudi, du *Miserere* et, le dimanche, du *Te Deum*.

b) Il permet une nuit d'adoration dans tous les couvents du diocèse — plus de 400 — et l'exposition du Saint Sacrement dans toutes les églises du diocèse, à la discrétion des recteurs.

c) Il invite instamment les fidèles à se rendre nombreux à toutes les cérémonies annoncées, spécialement les groupements religieux et sociaux, et à s'associer pour faire célébrer une messe à laquelle ils assisteraient en groupe et feraient la sainte communion.

d) Il exhorte tous les diocésains à s'unir au Triduum universel par la récitation en famille du chapelet tous les soirs (3).

POLOGNE

Un grand pèlerinage national de catholiques polonais se rendra aux fêtes de clôture de l'Année sainte à Lourdes. A ce pèlerinage, prendront part plusieurs évêques polonais (4).

S. Em. le cardinal Hlond, primat de Pologne, qui devait présider ce pèlerinage, étant souffrant, ne pourra pas se rendre à Lourdes (5).

PORTUGAL

S. Exc. Mgr Mendès, archevêque d'Evora, annonce que l'épiscopat portugais, uni par la pensée et par le cœur aux pèlerins de Lourdes, se rendra en pèlerinage au vénérable sanctuaire de Vila-Viscosa, dédié à l'Immaculée-Conception, patronne du Portugal :

> [...] L'Année sainte se terminera aux pieds de la Vierge par une éclatante apothéose eucharistique où l'action rédemptrice du divin sacrifice s'affirme dans une irradiation suprême de miséricorde en faveur de ce pauvre monde désemparé.
>
> En Portugal, nous aurons aussi la joie de clôturer l'Année sainte aux pieds de la Vierge, notre patronne nationale. Et tous, humblement confiants dans son regard, nous recueillerons les derniers effluves de ce temps de bénédictions... (6)

ROUMANIE

S. Exc. Mgr Etienne Fiedler, évêque de Satumare, département de Bucarest, écrit une lettre pastorale au clergé et aux fidèles de son diocèse pour leur communiquer la lettre de S. S. le Pape à Mgr Gerlier et la lettre qu'il a reçue de S. Exc. Mgr Gerlier.

Il prescrit un Triduum solennel dans toutes les églises et chapelles de son diocèse (1).

SUÈDE

S. Exc. Mgr Muller, vicaire apostolique de Stockholm, par l'organe suédois *Hemmet och Helgedomen*, invite tous les fidèles de la communion catholique à s'unir de cœur, par des prières spéciales, aux fêtes jubilaires de Lourdes (2).

SUISSE

S. Exc. Mgr Marius Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, publie le communiqué suivant :

> Comme Nous l'avons dit précédemment à cette place, il ne Nous est pas possible d'organiser un pèlerinage diocésain qui puisse aller à Lourdes pour les grandes fêtes destinées à marquer la fin de l'année jubilaire. Notre pèlerinage annuel reste fixé au mois de mai.
>
> Mais tous Nos fidèles, et particulièrement tous Nos prêtres, tiendront à s'associer aux catholiques du monde entier, qui, présents au moins de cœur auprès de la Grotte de Lourdes, prieront pendant le Triduum, dont le dimanche 28 avril sera le couronnement. Des prières seront prescrites, à cet effet, en temps voulu (3).

S. Exc. Mgr l'évêque de Sion (Valais) : 1° annonce son arrivée à Lourdes pour le Triduum, à la tête du pèlerinage national organisé par l'Association *Caritas catholica* ;

2° Edicte, pour son diocèse, en conclusion de sa Lettre pastorale de Carême, les prescriptions suivantes :

Jeudi, le 25 avril, on organisera dans toutes les églises paroissiales et dans tous les couvents une Heure sainte devant le Très Saint Sacrement exposé. On choisira l'heure qui conviendra le mieux aux fidèles.

Vendredi le 26 et samedi le 27 avril, le Très Saint Sacrement sera exposé dans toutes les églises et couvents, pendant une ou deux heures ; les fidèles qui ne sont pas empêchés par leur travail auront à cœur de faire leur adoration.

Dimanche, le 28 avril, dans toutes les églises et couvents, on récitera, devant le Très Saint Sacrement exposé, la consécration du Sacré Cœur de Jésus avec les litanies ; on chantera le *Te Deum*, puis on donnera la Bénédiction. Aux trois jours indiqués, et surtout au dimanche *Quasimodo*, tous les fidèles, autant que possible, voudront bien recevoir la sainte communion, pour remercier notre divin Sauveur de toutes ses grâces et surtout de l'institution du Saint Sacrement de l'autel (4).

TCHÉCOSLOVAQUIE

S. Exc. Mgr Barta, évêque de Budejovice, ordonne un Triduum solennel dans son église cathédrale en union et concordance avec celui de Lourdes, et recommande à son clergé de faire de même dans toutes les paroisses du diocèse où ce sera possible (5).

---

(1) *Journal de la Grotte* (24. 3. 35).
(2) *Ibid.* (4. 4. 35).
(3) *Ibid.* (31. 3. 35).
(4) *Polska Katolicka Agencja Prasowa* (févr.-mars 1935).
(5) *Croix* (16. 4. 35).
(6) *Journal de la Grotte* (31. 3. 35).

(1) *Journal de la Grotte* (24. 3. 35).
(2) *Ibid.* (31. 3. 35).
(3) *Semaine catholique de la Suisse romande* (21. 3. 35).
(4) *Journal de la Grotte* (31. 3. 35).
(5) *Ibid.* (4. 4. 35).

YOUGOSLAVIE

S. Exc. Mgr Tomaric, administrateur apostolique du diocèse de Maribor, annonce, dans ce diocèse, du 25 au 28 avril, un Triduum : messes, adorations, communions (1).

S. Exc. Mgr Bonefacic, évêque de Split : 1° Ordonne un solennel Triduum eucharistique et marial dont les cérémonies se dérouleront du 25 au 28 avril, dans le sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes de Vépric près de Makarska, où les fidèles de tout le diocèse sont convoqués pour une grandiose manifestation ;

2° Annonce comme probable sa présence personnelle aux solennités de Lourdes ;

3° Prescrit dans toutes les paroisses de son diocèse, pour le dimanche 28 avril, une messe solennelle avec communion générale, et dans l'après-midi l'Heure sainte d'adoration devant le Saint Sacrement exposé (2).

S. Exc. Mgr Rozman, évêque de Ljubljana : 1° Annonce qu'un groupe de pèlerins de son diocèse se prépare à venir à Lourdes pour le Triduum sous la conduite du Rév. Jean Fabijan, professeur de théologie ;

2° Ordonne dans tout son diocèse des solennités eucharistiques dont l'organisation s'inspirera des grandes lignes du programme même de Lourdes (3).

2° En Afrique

Hiral

S. Exc. Mgr ~~Giroi~~, vicaire apostolique du Canal de Suez à Port-Saïd, bénira pour la clôture du Triduum la statue de Marie, Reine du monde, dominant le maître-autel du grand sanctuaire placé sous ce vocable (4).

S. Exc. Mgr Molin, vicaire apostolique de Bamako, invite tous les chefs de poste de mission des Pères Blancs au Soudan, à faire participer les fidèles, dans la mesure du possible, aux solennités du Triduum de Lourdes.

Tout en laissant au conseil de chaque poste le soin de préciser les exercices les plus propres à exciter la piété des fidèles pendant la messe de chacun des jours du Triduum, il prescrit, à la messe du 25 avril, une allocution destinée à expliquer aux fidèles le sens et la portée du Triduum ; et pour l'après-midi des 25, 26, 27 et 28 avril, un Salut du Saint Sacrement accompagné de la récitation du chapelet et de chants en langue indigène en l'honneur de la Sainte Vierge et du Saint Sacrement.

Le dimanche 28 avril, on clôturera par le chant du *Te Deum* (5).

S. Exc. Mgr Fourcadier, S. J., vicaire apostolique de Tananarive, sera présent à Lourdes pendant les fêtes du Jubilé, accompagné de deux jeunes Pères Malgaches (6).

S. Exc. Mgr Alves de Pinho, év. d'Angola (7) se fera représenter à Lourdes par le R. P. Jacques Brendel, de la Congrégation du Saint-Esprit, attaché à une Mission placée sous le patronage de Notre-Dame de Lourdes, et qu'il n'a pas quittée depuis vingt ans.

(1) *Journal de la Grotte* (24. 3. 35).
(2) *Ibid.* (4. 4. 35).
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.* (24. 3. 35).
(5) *Ibid.* (4. 4. 35).
(6) *Ibid.*
(7) *Ibid.* (14. 4. 35).

Il prescrit dans son diocèse des prières et cérémonies spéciales pendant le Triduum de Lourdes.

S. Exc. Mgr Broderick, vicaire apostolique d'Asaba (Nigeria occidentale), prescrit dans les stations principales relevant de sa juridiction :

1° Une messe solennelle à célébrer, tous les jours du Triduum, devant le Saint Sacrement exposé ;

2° Adoration et procession du Saint Sacrement tous les jours dans l'après-midi ;

3° La célébration, le 28 avril, de la messe paroissiale aux intentions du Souverain Pontife (1).

S. Exc. Mgr Vielle, vicaire apostolique de Rabat (Maroc) :

1° Sera représenté à Lourdes, par le R. P. Rigollet, O. F. M. ;

2° Prescrit pour tout le Maroc, dans toutes les églises et chapelles, un Triduum de prières en union avec celui de Lourdes, comportant :

a) Les 25, 26 et 27 avril : une instruction sur la solennité célébrée ; une procession du Saint Sacrement suivie de la Bénédiction et du chant de l'*Ave Maria* de Lourdes ;

b) Le 28 avril, à la cathédrale de Rabat, messe pontificale, et le soir, même programme que les jours précédents (2).

Le R. P. Demont, préfet apostolique de Gariep, écrit :

Les milliers de kilomètres qui nous séparent de Lourdes ne nous permettent pas d'être présents de corps aux côtés de S. Exc. Mgr l'évêque de Lourdes, pour les fêtes jubilaires, mais nous le serons en esprit.

Chaque jour du Triduum, nous aurons, dans notre Mission, une messe solennelle, et le dernier jour elle sera chantée pontificalement. Chaque jour aussi, Heure sainte, qui le dernier jour se placera à minuit.

Une Lettre pastorale, à paraître en temps opportun, invitera les fidèles à s'unir de tout leur cœur aux fêtes jubilaires de Lourdes, et annoncera pour la clôture une procession du Saint Sacrement à travers la capitale calviniste de notre préfecture apostolique (3).

Le R. P. Dom van Nuffel, O. S. B., préfet apostolique du Transvaal-Nord, prescrit, dans toutes les stations relevant de sa juridiction, pour les 25, 26, 27 avril prochain :

1° La récitation après chaque messe de cinq *Pater, Ave, Gloria* ;

2° Une Bénédiction du Saint Sacrement précédée de la récitation du chapelet et des litanies de la Sainte Vierge ;

3° Pour le 28 avril, une communion générale et une Heure sainte (4).

S. Exc. Mgr Joseph Bonhomme, O. M. I., vicaire apostolique du Basutoland, annonce la participation de son vicariat apostolique au Triduum de Lourdes.

Tous les jours, pour les fidèles, messe de communion générale, et, dans l'après-midi à la sortie des classes, Salut du Très Saint Sacrement. Le dimanche, messe pontificale à la pro-cathédrale.

Une circulaire spéciale, à laquelle le journal catholique de langue sesouto, le *Moeletsi*, donnera la plus large publicité, invitera tous les centres de Mission à préparer avec le plus grand soin les solennités jublilaires en union avec Lourdes.

(1) *Journal de la Grotte* (14. 4. 35).
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.* (31. 3. 35).
(4) *Ibid.*

3° En Amérique

CANADA

Circulaire de S. Em. le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec (14. 2. 35) (1)

Les journaux vous ont appris par quelles solennités se clôturera à Lourdes, sous les auspices de la Vierge immaculée, l'Année sainte du Jubilé universel de la Rédemption. Les 25-28 avril prochains, en vertu d'une faculté extraordinaire accordée par Sa Sainteté, une suite ininterrompue de Saints Sacrifices offerts à la Grotte des apparitions le jour et la nuit consommera dans l'auguste prière eucharistique le dernier Triduum de l'Année jubilaire.

Il ne Nous est pas possible de rester indifférents à de pareilles manifestations de foi et de prières. Nous répondrons donc favorablement, selon le désir du Saint-Père, à la pieuse invitation de S. Exc. Mgr Gerlier, évêque de Tarbes et Lourdes, dont notre diocèse a connu, il y a vingt-cinq ans, alors qu'il n'était encore qu'un brillant avocat et le président de la Jeunesse catholique de France, l'éloquence toute chrétienne et si pleine de flamme, et avec lequel il Nous plaît de renouveler en ce jour les liens du souvenir.

Voilà pourquoi vous voudrez bien, cher Monsieur le Curé, avertir vos fidèles des points suivants :

1° A partir de jeudi 25 avril prochain, à 3 heures après-midi, jusqu'au dimanche, on pourra faire l'exposition solennelle du Très Saint Sacrement dans toutes les églises et chapelles du diocèse, et on devra au moins le faire pendant quelque temps chacun de ces trois jours. Le dimanche 28 avril, le Saint Sacrement sera exposé à la communion de la grand'messe ou de la messe conventuelle jusqu'à 3 heures.

A 3 heures, heure mémorable de la mort de notre divin Sauveur, une heure d'adoration, qui pourra coïncider ou non avec Vêpres, ou du moins un Salut du Très Saint Sacrement terminera cette exposition solennelle.

2° Pendant ces trois jours, les fidèles qui satisferont par ailleurs aux autres conditions requises pourront gagner l'indulgence du Jubilé en faisant, au pied du Très Saint Sacrement exposé, dans la même église ou dans des églises différentes, trois visites d'adoration et de réparation, d'une demi-heure chacune, et en récitant au cours de ces visites les prières prescrites par S. S. Pie XI pour le gain de cette indulgence. Les visites pourront être faites soit le même jour, soit dans l'espace des trois jours.

3° Il y aura, à cette fin, dans toutes les paroisses, des heures spéciales de confessions, et les confesseurs pourront user, selon le droit, des pouvoirs particuliers conférés par le Souverain Pontife pour l'Année jublilaire.

4° Pour mieux marquer le caractère marial de ces fêtes de clôture du Jubilé de la Rédemption, voici ce que Nous déterminons pour la chapelle de Notre-Dame-des-Victoires. Les Quarante-Heures déjà fixées en cette chapelle au mardi 23 avril, se clôtureront le jeudi suivant à 7 heures. A partir de 8 heures ce jour-là et de 6 heures les deux jours suivants, des messes y seront dites toutes les demi-heures jusqu'à midi. Et Nous invitons les prêtres à favoriser l'organisation du service de ces messes selon les indications du desservant de la chapelle Notre-Dame-des-Victoires.

5° A la cathédrale, il y aura exposition solennelle du Très Saint Sacrement depuis 3 heures jeudi jusqu'à samedi soir. Le dimanche, on y fera comme dans les autres églises de la ville. Un Salut pontifical clôturera les exercices.

6° Nous invitons ceux de Nos fidèles qui pourront le faire à se rendre à Lourdes pour prendre part aux grandioses cérémonies qui s'y accompliront [...]

(1) Cf. *S. R. Québec* (14. 2. 35) sous le titre « Circulaire au clergé. Clôture du Jubilé de la Rédemption ». — Cette lettre est reproduite par l'*Action catholique* de Québec (15. 2. 35).

Circulaire de S. Exc. Mgr Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal (19. 3. 35) (1)

Archevêché de Montréal, le 19 mars 1935.

MON CHER CONFRÈRE,

Vous savez déjà comment se terminera, à Lourdes, du 25 au 28 avril prochain, le Jubilé de la Rédemption. Le Saint Sacrifice sera célébré sans interruption, à l'autel de la Grotte, pendant trois jours et trois nuits. Un tel événement donnera lieu à de nombreux pèlerinages et à de grandes solennités [...]

En conséquence, vous voudrez bien tenir compte de l'ordonnance suivante :

1. Les 25, 26 et 27 avril prochain, dans toutes les paroisses du diocèse où l'on n'aura pas de raison sérieuse de s'en dispenser, on organisera un Triduum de prédication et de prières. Afin de mieux entrer dans l'esprit de cette solennité, vous aurez soin de recommander avant tout à vos fidèles l'audition de la sainte messe et la réception de la sainte communion.

2. Dans toutes les églises et chapelles, le Saint Sacrement sera exposé toute la journée du vendredi, et le soir il y aura une heure d'adoration pendant laquelle on insistera de préférence sur la Passion de Notre-Seigneur.

3. Le samedi, à la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, le Saint Sacrifice de la messe sera célébré sans interruption depuis 6 heures le matin jusqu'à midi inclusivement, et le Saint Sacrement sera exposé après la dernière messe jusqu'au soir. Dans ce sanctuaire, tenu en si haute vénération dans Notre ville, les fidèles de Nos paroisses, qui ont accompli leur Jubilé avec tant d'empressement et de piété, voudront entendre la messe ou venir prier. Cette fois ils seront heureux de s'unir plus étroitement, comme le Pape le demande, à la grande prière qui, de la Grotte de Massabielle, montera vers Notre-Seigneur et sa Très Sainte Mère.

4. Le dimanche 28, dans toutes les églises et chapelles, le Saint Sacrement sera exposé après la Communion de la messe principale jusqu'au soir. Au Salut qui terminera cette journée, on ajoutera, avant le *Tantum ergo*, le chant du *Te Deum*.

[...] Les intentions de ce Triduum sont celles de l'Année sainte. Le Saint-Père insiste cependant sur la paix internationale, et nous savons de quelle façon émouvante il en a parlé dans la dernière allocution de Noël. Faisons nôtre cette intention. Qui n'aperçoit les irréparables calamités où nous conduiraient de nouveaux conflits entre les peuples ? N'oublions pas non plus, pendant ces jours, les

(1) Cf. *Semaine religieuse de Montréal* (27. 3. 35).

graves intérêts de notre diocèse et de notre ville. Nous pouvons bien demander le retour d'une saine prospérité : demandons avant tout le maintien des idées et des mœurs chrétiennes. [...]

CHILI

A Santiago, fut érigée au début du siècle, par les Augustins de l'Assomption, une Grotte de Lourdes attenant à un sanctuaire dédié à Marie, qui est devenu un centre de pèlerinage et de prières vraiment national pour toute la République. Par Bref de Pie X, daté du 2 décembre 1907, a été accordée à ce sanctuaire l'indulgence de la Portioncule.

Une correspondance par avion vient de faire connaître que sur les instances unanimes de l'épiscopat chilien S. S. Pie XI vient d'accorder à Notre-Dame-de-Lourdes de Santiago les mêmes faveurs qu'à Lourdes.

Il y aura donc dans la capitale du Chili un Triduum ininterrompu de messes célébrées du 25 au 28 avril prochain pour la clôture du Jubilé de la Rédemption.

ÉTATS-UNIS

S. Exc. Mgr Noll, évêque de Fort-Wayne (Indiana), dans une lettre pastorale à ses diocésains dans toutes les églises de son diocèse la célébration solennelle d'un Triduum en union avec celui de Lourdes avec exposition du Saint Sacrement dans l'après-midi, et adoration des enfants et des fidèles (1).

MEXIQUE

S. Exc. Mgr Pascal Diaz, archevêque de Mexico, s'efforcera de publier, de la meilleure façon possible, la lettre du Saint-Père et de Mgr Gerlier au sujet du Triduum et exhortera les prêtres et les fidèles qui le peuvent, surtout les exilés, à se rendre à Lourdes.

Il fera célébrer un Triduum dans les paroisses de son diocèse où ce sera possible. Il demande que soient faites à Lourdes, pendant le Triduum, des prières spéciales pour le Mexique

4° En Asie (2)

PALESTINE ET SYRIE

S. Exc. Mgr Djibri, archevêque de Kerkouk, ordonne que le Saint Sacrement soit exposé dans toutes les églises du diocèse pendant les trois jours du Triduum avec une Heure sainte pour clôturer le dernier jour. Il exhorte tous ses fidèles, surtout les enfants des écoles, à communier pendant ces trois jours.

S. Exc. Mgr Barlassina, patriarche de Jérusalem, sera représenté au Triduum de Lourdes par le R. P. van der Vliet, procureur de la maison de Sainte-Anne, où naquit, dit-on, la Vierge Marie.

S. Exc. Mgr Gabriel Tappouni, patriarche catholique d'Antioche, unira son diocèse au grand Triduum, car la dévotion envers la Vierge, Mère de Dieu, est la caractéristique de la communauté syrienne catholique.

S. Exc. Mgr Salman, archevêque grec-catholique de Transjordanie, en résidence à Aman, sera représenté au Triduum de Lourdes par Mgr l'archimandrite Nicolas van der Vliet, directeur du Grand Séminaire grec-catholique de Sainte-Anne de Jérusalem.

INDES

S. Exc. Mgr Verrier, S. J., archevêque de Calcutta, va organiser dans les « églises paroissiales des communions générales, des messes, Saluts, sermons et adoration selon les circonstances des églises et stations missionnaires ».

S. Exc. Mar Theophilos, évêque de Tiruvella, annonce l'organisation de cérémonies dans son diocèse.

S. Exc. Mgr Marque, archevêque de Colombo, enverra trois religieux pour représenter le diocèse. Il y prépare une lettre pastorale au sujet du Triduum.

S. Exc. Mgr Chulaparambil, évêque de Kottayam, prescrit un Triduum eucharistique dans toutes les églises et chapelles de son diocèse, en union avec celui de Lourdes, du 25 au 28 avril.

S. Exc. Mgr Robielez, S. J., évêque de Trincomalie, en résidence à Batticaloa (Ceylan), prend pour sujet de sa lettre pastorale à ses diocésains : « La clôture de l'Année jubilaire de la Rédemption à Lourdes », et conclut en prescrivant un Triduum solennel de prières du 26 au 28 avril, dans les trois sanctuaires dédiés, dans le diocèse, à Notre-Dame de Lourdes : la Grotte de Paleyttin, la Grotte de l'église Sainte-Marie à Batticaloa, la Grotte du couvent Sainte-Thérèse, à Uppodaï.

Le R. P. Le Tellier, S. J., qui avait organisé en 1933 et en 1934 deux pèlerinages hindous en Terre Sainte et en Europe, en a organisé un troisième qui partira de Bombay le 11 avril 1935 et sera de retour le 22 juin.

Les pèlerins, au nombre de 100, assisteront à Lourdes au Triduum de clôture de l'Année sainte, puis à Rome, à la canonisation des bienheureux Fisher et Thomas More, et enfin à Londres, aux fêtes du jubilé du roi d'Angleterre.

S. Exc. Mgr Mathias, évêque de Shittong, a prescrit trois jours d'adoration dans toutes les paroisses de son diocèse.

S. Exc. Mgr Devals, évêque de Malacca, unira son diocèse au Triduum de Lourdes par des prières et cérémonies spéciales, en particulier par une journée d'adoration devant le Saint Sacrement exposé, dans toutes les églises, le 28 avril.

JAPON

S. Exc. Mgr Demange, vicaire apostolique de Taïkou (Corée), à titre de doyen de l'épiscopat coréen, propose à ses collègues la célébration d'un Triduum qui unira leurs 130 000 fidèles aux solennités de Lourdes, dans la forme suivante : Tous les jours du Triduum, messe spéciale de communion, le matin ; et le soir, Salut du Saint Sacrement, avec récitation des litanies de la Sainte Vierge et consécration au Sacré Cœur

SIAM

S. Exc. Mgr Perros, vicaire apostolique de Bangkok, organisera des cérémonies spéciales. Il sera représenté à Lourdes par le R. P. Chorin, procureur de la mission de Bangkok.

(1) *Journal de la Grotte* (24. 3. 35).
(2) *Ibid.* (24. 3. 35 ; 31. 3. 35 ; 4. 4. 35 ; 14. 4. 35).

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse » (Ste Anme), 5, rue Bayard, Paris-8e. — *Le gérant :* A. Faigle.


ADVENIAT • REGNUM • TUUM
B
P